



# Laissons Faire

## revue mensuelle de l'Institut Coppet

Rédacteur en chef : Benoît Malbranque, président de l'Institut Coppet

### Comité d'honneur :

**Christian Michel**, entrepreneur, essayiste, président de Libertarian International, directeur de l'International Society for Individual Liberty (ISIL)

**Robert Leroux**, docteur en sciences sociales, professeur à l'Université d'Ottawa.

**Gérard Minart**, journaliste et essayiste, ancien rédacteur en chef à La Voix du Nord. Auteur de biographies de F. Bastiat, J.-B. Say, G. de Molinari et J. Rueff.

**David Hart**, historien des idées, directeur du projet Online Library of Liberty (OLL) pour le Liberty Fund à Indianapolis aux USA.

**Mathieu Laine**, avocat, essayiste, professeur à Sciences-Po, directeur d'Altermind.

**Philippe Nemo**, professeur de philosophie politique et sociale à l'ESCP-Europe (École Supérieure de Commerce de Paris), essayiste et historien des idées politiques.

**Alain Laurent**, philosophe, essayiste et directeur des collections « Bibliothèque classique de la liberté » et « Penseurs de la liberté » aux éditions des Belles Lettres.

**Frédéric Sautet**, docteur en économie, ancien professeur à New York University et à George Mason, il enseigne désormais à la Catholic University of America.

**Emmanuel Martin**, docteur en économie, responsable du projet d'Atlas network « Libre Afrique » et directeur de l'Institute for Economic Studies – Europe (IES).

**Guido Hülsmann**, docteur en économie, professeur à l'université d'Angers et Senior Fellow au Mises Institute à Auburn (USA).

**Cécile Philippe**, docteur en économie, directrice de l'Institut économique Molinari.

**Henri Lepage**, membre de la Société du Mont-Pèlerin, fondateur de l'Institut Turgot.

**Thierry Afschrift**, spécialiste de droit fiscal, avocat au Barreau de Bruxelles, Anvers et Madrid, et professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles.

# *Laissons Faire*

Publication mensuelle de l'Institut Coppet

[www.institutcoppet.org](http://www.institutcoppet.org)

25<sup>ème</sup> Numéro ~ Septembre 2018



Prologue : La tyrannie du statu quo	5
Murray Rothbard, Les défauts de l'intervention de l'État dans l'énergie nucléaire	7
Gustave de Molinari, La mode et le développement industriel	12
Horace Say, Les États-Unis et le Mexique	18
Friedrich A. Hayek, Le défaut du planisme à l'échelle européenne	25
Ludwig von Mises, Le sophisme de Montaigne	27
Dossier : Ernest Martineau, un disciple oublié de Frédéric Bastiat. (Avant-propos — Notice sur Martineau — Les principes de 1789 et le socialisme — Les erreurs du socialisme)	30
Recension : A. Alcouffe & P. Massot-Bordenave, <i>Adam Smith à Toulouse et en Occitanie</i> , éd. Privat, 2018	47
Actualités de l'Institut Coppet	52



## La tyrannie du statu quo

Ayant achevé cet été la publication de la grande série *Free To Choose* de Milton Friedman, désormais disponible sous-titrée en intégralité en français, il nous apparaît plus que naturel d'ouvrir ce nouveau numéro de notre revue *Laissons Faire* par une référence à l'un des ouvrages les plus célèbres du regretté professeur Friedman.

C'est aussi que la référence s'impose. Si, dans un article proposé ici en traduction inédite, la critique que propose Murray Rothbard de l'énergie nucléaire par l'État est si dévastatrice et si intéressante à découvrir, c'est qu'elle s'oppose de front et consciemment à l'un des refuges les mieux gardés des partisans du statu quo.

Mais il y a d'autres domaines encore où la raison et le bon sens sont contraints de subir la tyrannie du statu quo. C'est le cas de l'Union européenne, qui s'embarque chaque jour un peu plus sur la voie de la planification économique à l'échelle du continent, en opposition directe aux arguments et aux avertissements de penseurs comme Friedrich A. Hayek pour qui une planification économique européenne apparaissait comme une erreur, plus encore : comme une folie.

Pour vaincre, la tyrannie du statu quo fait usage de sophismes, qu'on est forcé malgré soi de respirer avec l'air, tant leur diffusion est large et complète dans la société. En économie, l'un des principaux sophismes auxquels il a fallu de tout temps faire face est le sophisme dit de Montaigne, selon lequel le commerce est un jeu à somme nulle, et que si un individu ou une nation gagne à échanger, c'est que de l'autre côté se trouve un individu ou une nation qui y perd. Fort heureusement, de nombreux économistes ont tordu le cou à cette erreur — mais cela ne veut pas dire que le sophisme a disparu — et nous reproduisons ici un passage important de Ludwig von Mises sur ce sujet.

Toutefois, la tyrannie du statu quo c'est aussi et surtout le bannissement de l'intelligence, le déni du questionnement au profit du maintien des structures existantes. À ce titre, les réflexions anciennes proposées par Gustave de Molinari sur la mode et le développement économique — quelques semaines après la fin de la saison des soldes — et celles d'Horace Say sur les relations entre les États-Unis et le Mexique — si difficiles aujourd'hui, dirons-nous par euphémisme — sont autant de rejet de la tyrannie du statu quo.

Certains peut-être ont peur des réformes, parce qu'ils préfèrent conduire leur barque bon an mal an sur le courant actuel plutôt que de se voir lancés sur un fleuve dont ils n'ont pas compris la fécondité. Certains, sûrement, craignent les réformes parce que, pour reprendre une image de Vincent de Gournay, installés bien au chaud dans le monde, ils ne veulent pas voir leur lit défait. Quoi qu'il en soit, les uns et les autres nous trouveront, dans la revue *Laissons Faire*, pour nous opposer au statu quo

et pour promouvoir des réformes allant dans le sens de la liberté individuelle, de la responsabilité individuelle et de la propriété individuelle.

Benoît Malbranque  
Président de l'Institut Coppel

# Les défauts de l'intervention de l'État dans l'énergie nucléaire <sup>1</sup>

Murray Rothbard

*L'État, par sa culture du secret, ses restrictions sans fin et ses subventions déraisonnables, a fait plus de mal que de bien sur le secteur de l'énergie nucléaire. Seul un développement de la technologie nucléaire sur le marché libre et sous la loi de la concurrence peut permettre de tirer le meilleur parti de cette énergie, à moindres frais et à moindres risques pour le public consommateur.*

Nous nous sommes abstenus jusqu'à présent d'examiner l'énergie atomique. L'avènement de l'ère nucléaire forme aujourd'hui l'argument principal de ceux qui considèrent que le contrôle de l'État et le pilotage de la science sont nécessaires dans le monde moderne — *a minima* dans le domaine de l'énergie atomique. La fabrication de la bombe atomique a impliqué un effort collaboratif, sous la conduite de l'État, qui a été glorifié comme le modèle devant être imité par la science dans les années à venir.

Toutefois, Jewkes, Sawers et Stillerman ont analysé cette opinion commune et soulignent, primo, que les découvertes atomiques fondamentales ont été réalisées par des scientifiques universitaires employant un équipement rudimentaire. Parmi eux, l'un des plus notables a livré le commentaire suivant : « nous ne pouvions pas nous offrir un équipement sophistiqué, donc nous avons dû utiliser nos méninges. »<sup>2</sup>

De plus, la presque totalité de l'effort de recherche élémentaire portant sur l'énergie atomique, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1940, fut financé par des fondations privées et des universités. <sup>3</sup> Développer une bombe atomique fut, en temps de paix, un processus extrêmement coûteux. Les frictions entre scientifiques et administrateurs qui peuvent émerger sur un projet, ainsi que les grandes difficultés de la gouvernance, ont été souvent mis en évidence. <sup>4</sup> Jewkes, Sawers et Stillerman suggèrent au surplus que le chaperonnage étatique sur la recherche a plutôt ralenti qu'accélééré le développe-

<sup>1</sup> Extrait de *Science, technology and government* [1959], Ludwig von Mises Institute, 2015, p. 85-97. Traduit par Benoît Malbranche

<sup>2</sup> Jewkes, et al., *Sources of Invention*, p. 76.

<sup>3</sup> Voir Compton, *Atomic Quest*, p. 28.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 113.

ment atomique en temps de paix, notamment à cause d'une culture excessive du secret et de restrictions. Ils préviennent également que les dernières estimations indiquent que, même en l'an 2000, moins de la moitié de la production totale d'électricité proviendra de l'énergie atomique (laquelle est son utilisation principale en temps de paix), et que l'optimisme à l'endroit de l'énergie atomique a déjà drainé les scientifiques et les ingénieurs, les éloignant d'autres domaines et diminuant l'offre de recherche qui s'avèrerait nécessaire ailleurs. Et le professeur Bornemann signale que :

« La pression en faveur d'une exploitation à des fins militaires a épuisé le stock de connaissances scientifiques de base et ce, d'ailleurs, dans un environnement qui n'a pas favorisé de nouvelles découvertes dans ce domaine. »<sup>1</sup>

John Nef, un éminent historien de l'économie, souligne que certaines inventions qui furent employées pour la guerre, comme la nitroglycérine et la dynamite, sont des fruits, non de la guerre, mais de l'évolution de l'industrie minière. Nef remarque que les deux guerres mondiales n'ont pas stimulé le développement scientifique, mais qu'elles l'ont plutôt détourné vers des tâches purement militaires — qu'elles ont ralenti le véritable progrès scientifique. Et tandis que par de vastes sommes l'État accélérerait le développement de la bombe atomique, « il est impossible de soutenir que la guerre ait rapproché l'heure de l'utilisation générale de cette force pour le bénéfice matériel de l'humanité. » Un ingénieur américain éminent note encore que, technologiquement parlant, les armées ont stagné entre les deux guerres, et que :

« Les progrès technologiques qu'il est possible d'accomplir durant une guerre sont bien maigres, si l'on excepte ceux qui se font sous la pression des événements et qui sont forcés et superficiels. Tout progrès réalisé dans la technologie militaire est le résultat de progrès scientifiques et industriels plus globaux. »<sup>2</sup>

Bornemann avance en outre que le monopole étatique sur l'atome, privé des incitations produites par le système des profits et des pertes, a rendu l'énergie atomique inefficace et exagérément coûteuse. La culture du secret entretenue par l'État a ralenti dans une large mesure le processus d'apprentissage par lequel les ingénieurs de l'industrie de l'énergie auraient pu se tenir à la page de la technologie moderne, ce qui, par suite, a ralenti le développement scientifique.

Comme nous l'avons vu précédemment, le Dr John R. Baker n'est pas davantage impressionné par les réalisations soviétiques telles que sputnik et il se garde bien de les présenter comme un modèle de recherche scientifique. La direction de la recherche scientifique en vue de la réalisation d'une fin spécifique, au-delà d'amener les autres dangers liés au contrôle public, prive également la recherche fondamentale des ressources scientifiques nécessaires.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Bornemann, "Atomic Energy and Enterprise Economics", p. 196. Voir également Department of State, Pub. #2702, *The International Control of Atomic Energy* (Washington, D.C., Chemists' Association), *Impact of Peaceful Uses of Atomic Energy on the Chemical Industry* (Washington, D.C., Feb. 1956).

<sup>2</sup> John U. Nef, *War and Human Progress* (Harvard University Press, 1950), pp. 375–77, 448.

<sup>3</sup> Voir Baker, *Science and the Sputniks*.



Le fait que l'émergence de la science nucléaire moderne n'ait pas rendu obsolète l'inventeur individuel, l'esprit libre et non régenté (voir les vues de Jewkes et al., analysées ci-avant) a récemment été confirmé de manière saisissante par le cas du « fou-fou Grec », Nicholas Christofilos, qui, travaillant comme ingénieur et superviseur dans un atelier de réparation de camions, a appris la physique nucléaire en parfait autodidacte et a développé des théories si complexes que les experts de l'atome se sont moqués de lui et l'ont ignoré jusqu'à ce qu'ils soient contraints d'abdiquer devant ses résultats. Le Dr Edward Teller et nombreux autres, y compris Christofilos lui-même, ont noté que, dans son cas, le manque de formation avait été un avantage positif lui permettant de sauvegarder le caractère original de son esprit. <sup>1</sup>

Si, par conséquent, l'avènement de l'énergie atomique ne remet pas en cause nos conclusions fondamentales, à savoir que toute la recherche et développement civile doit être effectuée par le marché libre, et que le plus grand nombre possible de travaux scientifiques militaires doivent être redirigés vers des opérations privées plutôt que publiques, qu'en est-il de la conquête de l'espace ? Comment allons-nous financer nos futures explorations dans l'espace ? La réponse est simple : dans la mesure où les explorations spatiales sont un sous-produit d'un travail militaire nécessaire (comme c'est le cas pour les missiles guidés) et seulement dans cette mesure, l'exploration spatiale doit procéder sur la même base que n'importe quelle autre recherche militaire. Cependant, dans la mesure où les militaires n'en ont pas besoin et que cette recherche n'est qu'un penchant romantique pour l'exploration spatiale, alors ce penchant, comme tout autre chose, doit avancer à ses risques et périls sur le marché libre. On peut s'enthousiasmer à l'idée de s'engager dans l'exploration de l'espace, mais l'opération est aussi prodigieusement coûteuse et gaspille des ressources qui pourraient être utilisées pour améliorer la vie sur cette terre. Dans la mesure où des fonds volontaires sont utilisés dans de telles opérations, tout va bien ; mais lever des impôts sur des fonds privés dans le but de s'engager dans de telles entreprises ne peut être autre chose qu'un énième gaspillage étatique de grande ampleur. <sup>2</sup>

Si nous passons du général au particulier, nous constatons que, ces dernières années, le gouvernement fédéral a commencé à admettre l'efficacité supérieure de l'entreprise privée, même dans le développement atomique. Le groupe de travail Hoover a constaté que les centrales nucléaires de la Commission de l'énergie atomique étaient toutes exploitées sous la forme d'installations contractuelles, soit par des entreprises privées, soit par des universités. En 1954, la Commission de l'énergie atomique a signé près de 18 000 contrats principaux avec plus de 5 000 entreprises, qui ont à leur tour passé plus de 375 000 contrats de sous-traitance. En conséquence, toutes les principales installations productives du programme d'énergie atomique ont été conçues, construites, équipées et exploitées par des entreprises privées. <sup>3</sup> En outre, la loi de 1954 sur l'énergie atomique a sensiblement assoupli le monopole fédéral sur l'atome, permettant ainsi une bien plus grande participation de la sphère privée dans le

<sup>1</sup> William Trombley, "Triumph is Space for a 'Crazy Greek,'" *Life* (March 30, 1959): 31–34.

<sup>2</sup> Voir Frank S. Meyer, "Principles and Heresies," *National Review* (November 8, 1958), p. 307.

<sup>3</sup> Voir Council for Technological Advancement, *Industrial Participation in Atomic Energy Development* (18 octobre, 1954).

développement atomique. Dès que la loi a été adoptée, l'industrie privée a commencé à prendre place avec succès dans le domaine atomique. Consolidated Edison a fait état de ses plans pour la construction d'une centrale atomique de 200 000 kilowatts à Indian Point, dans l'État de New York, et ce sans recevoir aucune aide publique au-delà de la permission accordée à l'entreprise d'acheter du combustible atomique. Les autres entreprises intéressées par une participation à différents niveaux de l'industrie de l'énergie atomique sont : les fabricants d'équipement électrique et les entreprises de certaines industries (avions, locomotives, machines-outils, pétrole, etc.) qui recherchent des canaux de diversification ; c'est en outre les universités, les entreprises de la santé et autres organismes de recherche, qui ont l'espoir de faire l'acquisition de petits réacteurs atomiques.

Il reste cependant beaucoup à faire, et les restrictions et les règlements qui subsistent empêchent encore un large segment de l'industrie de faire progresser le secteur de l'atome. Le Comité de l'énergie atomique de l'Association des chimistes de l'industrie réclame instamment une libéralisation plus poussée de la réglementation en matière de sécurité et de brevets. <sup>1</sup> Le Comité de l'énergie atomique devrait se voir retirer ses pouvoirs d'autorisation et de réglementation subséquente. La Commission de l'énergie atomique devrait limiter ses activités à l'énergie atomique militaire ; en subventionnant et en réglementant l'énergie atomique civile, elle fausse l'allocation des ressources par le marché et fait obstacle à la rentabilité des opérations. Les subventions que l'État fédéral accorde aux centrales nucléaires empêchent les centrales concurrentes d'offrir des sources d'énergie alternatives, ce qui donne lieu à une utilisation inopportune des ressources.

Il existe un autre moyen important par lequel l'État pourrait encourager le développement atomique civil d'une manière compatible avec le marché libre : ce serait en libérant des entraves étatiques, en éliminant la réglementation des prix des services publics (ce que peuvent faire les élus locaux). Les services publics sont les principaux utilisateurs potentiels de l'énergie atomique, mais ils peuvent difficilement s'acquitter du travail dont ils sont chargés avec leurs tarifications et leurs méthodes d'exploitation, toutes deux fixées par les autorités de l'État. Le gouvernement fédéral pourrait en outre stimuler l'exploration spatiale de manière compatible avec le marché libre, en permettant aux entreprises privées ou aux organisations qui pourraient atterrir sur d'autres planètes de devenir propriétaire du sol et des ressources qu'ils commenceraient à exploiter, et ce à la façon de la loi Homestead, bien que sans les restrictions que cette loi contient quant à la superficie ou à l'utilisation des terres. Le fait que l'État accorde la propriété automatique sur toute nouvelle terre dans l'espace serait un stimulant considérable pour l'exploration et le développement par la sphère privée.

Ces dernières années, les entreprises qui ambitionnaient une entrée sur le secteur de l'énergie atomique (notamment les constructeurs de réacteurs nucléaires) ont fait pression pour obtenir que des subventions fédérales complètent l'assurance de responsabilité civile qui leur est proposée par les compagnies d'assurance privées pour couvrir les cas d'accidents dans les usines atomiques où des tiers se trouvent impac-

<sup>1</sup> *Impact of Peaceful Uses...*, p. 10.

tés.<sup>1</sup> Il convient de résister fermement à cette pression. Si une entreprise privée, en utilisant ses propres fonds, n'est pas en mesure de s'acquitter de la totalité de ses frais d'assurance, elle ne devrait pas s'établir et se lancer dans les affaires. Comme nous l'avons vu, la promotion de l'énergie atomique civile n'est pas un objectif absolu ; elle doit entrer en concurrence avec les centrales électriques et les autres industries pour l'utilisation des ressources. Toute subvention étatique accordée à une entreprise, que ce soit par l'intermédiaire de subventions d'assurance ou par toute autre méthode, affaiblit le système de l'entreprise privée et son principe fondamental selon lequel chaque entreprise doit se maintenir avec l'aide de ses propres ressources, acquises de manière volontaire. Ces subventions empêchent que, par une allocation efficace des ressources, les désirs des consommateurs se trouvent satisfaits. Toutes les entreprises de ce pays payent leurs frais d'assurance par eux-mêmes et l'industrie atomique ne doit pas s'écarter de cette norme. Les sages paroles du groupe de travail Hoover sur les agences de prêt sont à méditer :

« Les risques qui découlent de la propriété sont indissociablement liés au concept même de propriété privée. Lorsqu'un propriétaire se retrouve exempté de ses risques normaux sans qu'il doive ce soulagement à ses propres efforts et à son industrie, il en est redevable à ceux qui assumeront les risques à sa place. Cela augmente la probabilité qu'il soit également débarrassé des autres attributs de la propriété — du droit, par exemple, de décider comment, quand, où et par qui la propriété devra être utilisée. En fin de compte, il est susceptible d'être déchargé de la propriété elle-même. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Voir Paul F. Genachte, *Moving Ahead With the Atom* (New York, Chase Manhattan Bank, January 1957), p. 12.

<sup>2</sup> Task Force Report, Commission on Organization of the Executive Branch of the Government, Lending Agencies (Washington, D.C., février 1955), p. 9.

# La mode et le développement industriel

Gustave de Molinari

*Dans l'article Mode, qu'il fournit en 1853 au Dictionnaire de l'économie politique, Gustave de Molinari examine si les modes, en multipliant les achats, sont bénéfiques à l'activité économique, ou si elles provoquent une destruction régulière de richesses qui contrebalance son effet de stimulation positive sur l'esprit d'entreprise. Après avoir conclu à l'utilité, bon an mal an, des modes, Molinari poursuit en soutenant que le régime économique d'une nation a une influence sur la mode, car les modes d'un peuple de citoyens égaux ne sont pas les mêmes que celles d'une nation divisée entre une classe privilégiée et une masse spoliée.*

La mode exerce une influence considérable sur un certain nombre d'industries, notamment sur celles qui s'occupent du vêtement et du logement. Tout changement qui survient dans la mode est une source de bénéfices pour les uns, une cause de pertes pour les autres. Un homme qui trouve un nouveau dessin ou une nouvelle combinaison de couleurs pour étoffes, une nouvelle forme de meuble ou d'habit, et qui réussit à mettre cette invention à la mode, peut en tirer de beaux profits, surtout si la propriété lui en est garantie. (Voyez *Propriété Artistique*.) En revanche les individus qui possèdent un approvisionnement des objets dont la mode ne veut plus éprouvent une perte. Il en est de même des fabricants et des ouvriers qui s'occupaient de la production de ces objets, lorsque la mode nouvelle s'éloigne sensiblement de l'ancienne. « Nous savons tous, dit Malthus, combien les manufactures sont sujettes à tomber par le caprice de la mode. Les ouvriers de Spitalfield ont été réduits à la misère quand les mousselines ont pris la place des étoffes de soie. Ceux de Sheffield et de Birmingham ont été quelque temps sans ouvrage, parce qu'on porta des attaches et des boutons d'étoffe, au lieu de boucles et de boutons de métal<sup>1</sup>. » On pourrait citer des milliers de faits analogues.

M. Mac Culloch trouve dans ces perturbations que la mode occasionne un argument en faveur de la taxe des pauvres. « On peut observer, dit-il, que par suite des changements de la mode, etc., les individus engagés dans les travaux industriels sont

<sup>1</sup> *Essai sur le principe de la population*, livre III, chapitre XIII, page 445, édition Guillaumin.

nécessairement exposés à une foule de vicissitudes ; et leur nombre étant aussi considérable qu'il l'est dans ce pays (l'Angleterre), il est tout à fait indispensable en réalité d'assurer à l'avance une ressource pour les soutenir dans les époques désastreuses<sup>1</sup>. » Nous ne saurions toutefois partager à cet égard l'opinion de M. Mac Culloch. En effet comment agit la mode sur certaines industries et sur certaines catégories de travailleurs ? Elle agit comme un *risque*. Or ce risque, qui se traduit en pertes pour les fabricants, en chômages pour les ouvriers, doit nécessairement être couvert, de telle façon que les profits des uns et les salaires des autres se trouvent en équilibre avec les profits et les salaires de l'ensemble des branches de la production. S'il en était autrement, si le risque provenant des fluctuations de la mode n'était point complètement couvert, les capitaux et les bras cesseraient bientôt de se porter dans les branches assujetties à ce risque particulier ; alors, la concurrence venant à diminuer dans ces branches, les profits et les salaires ne manqueraient pas de s'y augmenter jusqu'à ce que le risque se trouvât compensé. Cela posé, supposons qu'une loi intervienne pour garantir à l'ouvrier un minimum de subsistances pendant les chômages occasionnés par les fluctuations de la mode : qu'en résultera-t-il ? Le risque provenant de cette cause se trouvant en partie couvert, compensé, il en résultera que le salaire de l'ouvrier baissera d'une quantité précisément égale à la couverture du risque, c'est-à-dire au montant de la taxe. En quoi donc la taxe aura-t-elle pu être utile à l'ouvrier, puisqu'elle n'aura pas augmenté en réalité la somme de ses ressources ? Sans doute l'ouvrier aurait pu gaspiller son salaire et se trouver au dépourvu, la mode venant à changer, le risque venant à échoir. La taxe des pauvres n'est autre chose qu'une caisse d'épargne obligatoire, dont les fonds sont prélevés sur son salaire et où il a le droit de puiser dans ses chômages. Mais une caisse de ce genre, en débarrassant l'ouvrier du soin de prévoir les époques de crise et d'y pourvoir, ne doit-elle pas perpétuer son infériorité intellectuelle et morale ? N'est-ce pas une *assurance* pour laquelle l'ouvrier fournit une prime beaucoup trop élevée ? (Voyez *Salaires* et *Taxe des pauvres*.)

J.-B. Say envisage l'influence de la mode à un autre point de vue. Selon cet illustre économiste, la fréquence des changements de la mode occasionne un gaspillage ruineux :

« Une nation et des particuliers feront preuve de sagesse, dit-il, s'ils recherchent principalement les objets dont la consommation est lente et l'usage fréquent. Leurs modes ne seront pas très inconstantes. La mode a le privilège d'utiliser les choses avant qu'elles aient perdu leur utilité, souvent même avant qu'elles aient perdu leur fraîcheur : elle multiplie les consommations, et condamne ce qui est encore excellent, commode et joli, à n'être plus bon à rien. Ainsi la rapide succession des modes appauvrit un État de ce qu'elle consomme et de ce qu'elle ne consomme pas<sup>2</sup>. »

Ces paroles de J.-B. Say sont évidemment des plus judicieuses. Cependant il ne faudrait point sur cette observation, ni sur celle de Malthus que nous avons citée plus haut, condamner la mode au point de vue économique ; car si la mode occasionne

<sup>1</sup> *Principes d'Économie politique*. Traduction de M. Augustin Planche, tome II, page 82.

<sup>2</sup> *Traité d'Économie politique*, livre III, chap. IV.

certaines dommages et certaines perturbations, surtout lorsque ses fluctuations sont trop fréquentes, en revanche elle est un des principaux moteurs du progrès artistique et industriel. Ceci peut devenir sensible au moyen d'une simple hypothèse.

Supposons que la mode cesse d'exercer son influence ; supposons que le même goût et le même style continuent indéfiniment à faire loi pour les vêtements, les meubles, les habitations : est-ce que cette immobilité de la mode ne portera point une mortelle atteinte au progrès artistique et industriel ? Qui donc s'ingéniera encore à chercher du nouveau en fait de vêtements, de meubles, d'habitations, si les consommateurs ont horreur du changement, si toute modification dans la mode adoptée est considérée comme un scandale, ou même interdite par la loi ? On fera toujours les mêmes choses, et il y a apparence qu'on les fera toujours aussi de la même manière. Que le goût des consommateurs ait, au contraire, des allures mobiles, variables, et l'esprit d'invention, de perfectionnement, sera énergiquement stimulé. Toute combinaison nouvelle de nature à flatter le goût des consommateurs devenant alors une source de profits pour l'inventeur, chacun s'ingéniera à chercher du nouveau, et cette activité imprimée à l'esprit d'invention agira de la manière la plus favorable sur le développement de l'industrie et des beaux-arts. Il arrivera quelquefois, sans doute, que des modes ridicules se substitueront à des modes élégantes ; mais sous l'influence du besoin de changement, de la *papillonne*, comme dirait un fouriériste, qui donne naissance à la mode, cette invasion du mauvais goût ne sera point durable, et l'on ira sans cesse d'améliorations en améliorations.

En examinant l'influence que la mode exerce sur le développement de l'industrie et des beaux-arts, on acquiert la conviction que l'impulsion vivifiante qu'elle imprime à l'esprit d'invention et de perfectionnement suffit, et au-delà, pour compenser les dommages dont elle peut être la source. D'ailleurs les modes ont leurs limites de longévité dont la moyenne pourrait être aisément calculée, et que l'expérience des producteurs, à défaut d'une table de mortalité dressée *ad hoc*, est habile à apprécier. Il est rare qu'un fabricant intelligent produise d'un dessin ou d'une nuance plus que la consommation n'en peut absorber avant que ce dessin ou cette nuance ait passé de mode ; et si, par aventure, ses prévisions se trouvent démenties, si la mode passe plus vite qu'il ne l'avait prévu, il trouve aisément à se défaire de l'excédent de sa marchandise auprès de la vaste classe des consommateurs arriérés. Telle étoffe ou tel chapeau qui est devenu suranné à Paris, fait encore, au bout de deux ou trois ans, les délices des élégantes de la basse Bretagne ou de l'Amérique du Sud.

Nous venons de signaler l'influence que la mode exerce sur la production. Disons maintenant quelques mots de ses caractères et des causes qui déterminent ses variations. La mode ne subit pas seulement l'influence physique de la température d'un pays et l'influence morale du goût et du caractère des populations ; elle est soumise encore, et pour une large part, à l'influence de l'organisation économique et sociale. Les institutions d'un peuple s'y reflètent comme dans un miroir. Ainsi, dans les pays où les abus du privilège et du despotisme permettent à une classe considérée comme supérieure d'alimenter son oisiveté aux dépens du reste de la nation, les modes sont communément fastueuses et compliquées. Elles sont fastueuses, parce que les privilégiés sentent la nécessité d'éblouir la multitude par la splendeur de leurs dehors, et de la convaincre ainsi qu'ils sont tirés d'une argile supérieure :

From porcelain clay of earth,

« de la terre de porcelaine », comme disait le vieux poète Dryden. Les modes sont en même temps compliquées, parce que les privilégiés ont tout le loisir nécessaire pour s'occuper longuement de leur toilette, dont le faste sert, comme on l'a dit, à inspirer au vulgaire une haute idée de ceux qui la portent. Mais que la situation de la société vienne à changer ; que les privilèges disparaissent ; que les classes supérieures, désormais assujetties à la loi de la concurrence, soient obligées de faire œuvre de leur intelligence pour subsister : aussitôt on verra les modes se simplifier ; on verra les habits brodés, les culottes courtes, les robes à queues ou à paniers, en un mot tout l'appareil majestueux et compliqué des modes aristocratiques disparaître pour faire place à des vêtements faciles à ajuster et commodes à porter. Dans une spirituelle brochure, intitulée *England, Ireland and America by a Manchester manufacturer*<sup>1</sup>, M. Richard Cobden a signalé, avec beaucoup d'*humour* et de finesse, les nécessités qui ont agi depuis un demi-siècle pour déterminer cette transformation économique de la mode. M. Cobden dépeint l'ancien marchand de Londres avec son costume majestueux et ses habitudes formalistes, et il montre comment l'impitoyable concurrence a fait disparaître ce modèle du bon vieux temps pour le remplacer par un type moderne, revêtu d'un costume et pourvu d'habitudes infiniment plus économiques :

« Ceux de nos lecteurs qui ont connu le marchand de Londres d'il y a trente ans, doivent se rappeler la perruque poudrée et la queue, les souliers à boucles, les bas de soie bien tirés et les culottes étroites, qui faisaient reconnaître le boutiquier de l'ancienne école. Si pressées et si importantes que fussent les affaires qui l'appelaient au dehors, jamais ce superbe personnage ne rompait le pas digne et mesuré de ses ancêtres ; rien ne lui était plus agréable que de prendre sa canne à pomme d'or et de quitter sa boutique pour aller visiter ses voisins plus pauvres, et faire parade de son autorité en s'informant de leurs affaires, en s'immisçant dans leurs querelles, en les forçant de vivre honnêtement et de diriger leurs entreprises d'après son système. Il conduisait son propre commerce exactement à la manière de ses pères. Ses commis, ses garçons de magasin, ses commissionnaires avaient des uniformes particuliers, et leurs rapports avec leurs chefs ou entre eux étaient réglés d'après les lois de l'étiquette établie. Chacun d'eux avait son département spécial ; au comptoir ils gardaient leur rang avec une exactitude pointilleuse, comme des États voisins mais rivaux. La boutique de ce marchand de la vieille école conservait toutes les dispositions et tous les inconvénients des boutiques des siècles précédents : on ne voyait point à sa devanture un étalage fastueux destiné à amorcer les passants, et le vitrage, enchâssé dans de lourdes travées de bois, était bâti d'après les anciens modèles.

« Le siècle actuel a produit une nouvelle école de marchands, dont la première innovation a été de renoncer à la perruque poudrée et de congédier le barbier avec sa boîte à pommade. Grâce à ce progrès, une heure a été gagnée sur la toilette de chaque jour. La seconde a consisté à remplacer les souliers et les *inexpressibles*, dont les complications de boucles et de cordons et les formes étroites exigeaient une autre demi-heure, par des bottes à la Wellington et des pantalons que l'on met en un tour de main, et qui laissent au corps toute la liberté de ses allures, quoique peut-être aux dépens de la dignité extérieure. Ainsi

<sup>1</sup> Brochure in-8. Londres, 1835.

vêtus, ces actifs marchands peuvent presser ou ralentir le pas selon que les affaires qui les appellent au dehors sont plus ou moins urgentes ; ils sont d'ailleurs si absorbés par le soin de leurs propres affaires, qu'ils savent à peine les noms de leurs plus proches voisins, et qu'ils ne s'inquiètent pas si ces gens-là vivent en paix ou non, aussi longtemps qu'on ne vient pas briser leurs vitres.

« L'esprit d'innovation ne s'est pas arrêté là : les boutiques de cette nouvelle race de marchands ont subi une métamorphose aussi complète que leurs propriétaires. L'économie intérieure de la maison a été réformée en vue de donner au travail toutes les facilités imaginables : on a dispensé les employés de toutes formalités d'étiquette ; on a même tacitement consenti à suspendre les égards dus au rang, en tant qu'ils pouvaient arrêter l'expédition des affaires ; enfin, à l'extérieur, des vitrines construites en verre plat, avec des bordures élégantes, et s'étendant du sol jusqu'au plafond, ont attiré les regards sur toutes les séduisantes nouveautés du jour.

« Nous savons tous quels ont été les résultats de cette rivalité inégale. Les anciens et paisibles boutiquiers, fidèles à la « vieille mode » de leurs pères, succombèrent l'un après l'autre sous l'active concurrence de leurs voisins plus alertes. Quelques-uns des disciples les moins infatués de la vieille école adoptèrent le nouveau système, mais tous ceux qui essayèrent de résister au torrent furent engloutis. Nous ajouterons que le dernier de ces intéressants spécimens du bon vieux temps, qui avait survécu à onze générations de boutiquiers, et dont les vitrages non modernisés réjouissaient l'âme des vieux toriers passant dans *Fleet street*, a fini par disparaître après avoir vu son nom figurer dans la gazette à l'article *Banqueroutes*. »

À travers cet ingénieux et spirituel croquis, on voit apparaître clairement la nécessité qui a déterminé la simplification des modes de l'ancien régime. Cette nécessité, elle réside dans la suppression des antiques privilèges qui permettaient au marchand incorporé ou à l'industriel pourvu d'une maîtrise de passer son temps à sa toilette, ou à intervenir dans les querelles de ses voisins au lieu de s'occuper de ses affaires ; elle réside dans le développement fécond de la concurrence, qui a obligé tout marchand, tout industriel, tout chef d'entreprise, à calculer le prix du temps, sous peine de voir son nom finalement inscrit sous la funeste rubrique des *banqueroutes*. Un régime de concurrence ne comporte pas les mêmes modes qu'un régime de privilège, et la mode subit l'influence des modifications de l'économie intérieure de la société aussi sensiblement que celle des changements de la température.

Cela étant, on aperçoit combien un gouvernement aurait tort de vouloir influencer sur la mode, en obligeant, par exemple, ceux qui le servent à porter des vêtements fastueux et compliqués. En effet, de deux choses l'une. Ou l'état de la société est tel que les classes dirigeantes trouvent avantage à étaler un certain faste dans leur costume ; et dans ce cas il est inutile de le leur imposer, ou même de le leur recommander. Ou l'état de la société est tel qu'on a mieux à faire dans tous les rangs de la société qu'à s'occuper longuement de sa toilette ; dans ce cas, quel bien pourra résulter de l'intervention du gouvernement dans la mode ? Si la somptuosité des costumes devient générale, si les hommes s'accoutument à accorder à leur habillement une portion du temps qui est réclamé par leurs affaires, la société n'en souffrira-t-elle pas un dommage ? Si, au contraire, l'exemple donné d'en haut n'est pas suivi, si le faste des costumes de cour ou d'antichambre n'est pas imité, ce faste ne formera-t-il pas une dissonance choquante dans une société affairée ? Ne produira-t-il point une impression analogue à celle que l'on reçoit d'une mascarade ? Un gouvernement doit donc éviter



soigneusement d'intervenir en cette matière, fût-ce même pour encourager la passementerie et la broderie nationales. Il doit suivre les modes, et non les diriger.

En résumé la mode, envisagée au point de vue économique, exerce sur les progrès de la production une influence dont l'utilité compense, et au-delà, le dommage qui peut résulter de ses fluctuations. D'un autre côté elle s'établit et se modifie naturellement sous l'impulsion de causes diverses, parmi lesquelles les causes économiques tiennent une grande place. Quand on méconnaît les nécessités qui déterminent ses transformations, on établit des modes artificielles qui ont le double inconvénient d'être antiéconomiques et ridicules.

# Les États-Unis et le Mexique

Horace Say

*Dans un article du Journal des Économistes daté du mois d'août 1854, Horace Say commente les récents développements des relations entre les États-Unis et le Mexique. Emporté par la fougue de ses pionniers, le peuple américain a des visées sur son voisin du sud. L'auteur considère que c'est le rôle de l'Américain, laborieux, industriel, de s'annexer le Mexique pour entreprendre de le défricher et de le développer.*

Les États-Unis grandissent de jour en jour ; bientôt leur action vive et fécondante aura mis en valeur, on peut dire en exploitation, le continent de l'Amérique du Nord tout entier, de l'un à l'autre Océan, de la mer polaire jusqu'à l'isthme de Panama. L'étude de ce développement prodigieux entre plus particulièrement peut-être dans le domaine de la science économique que dans celui de la politique pure. On y voit toutes les forces humaines, l'intelligence et le travail, appliquées à la production des richesses ; chacun sait, dans cette société nouvelle, qu'il ne peut compter que sur lui-même, mais que le fruit de son labeur sera respecté, et de l'échange des services découle le bien-être général. Il n'y a pas là de monarque puissant, maître des personnes et des choses, ayant hérité de l'ambition de ses ancêtres, pour la transmettre, toujours incomplètement satisfaite, à ses successeurs. Jamais non plus un soldat heureux ne parviendra à persuader à ces hommes positifs que toutes les forces vives du pays doivent être mises en ses mains, sous le vain prétexte que l'intérêt général se confond en tous points avec son intérêt particulier.

Chaque État de l'Union forme un tout séparé, qui s'administre par lui-même ; son territoire, une fois déterminé, ne saurait être étendu aux dépens des États voisins ; les autorités locales ne peuvent exercer aucune action au-delà de leurs frontières, et l'esprit de conquête ne saurait les animer. Le gouvernement fédéral, bien qu'il règle les rapports de l'Union avec les puissances étrangères, ne doit pas être non plus conquérant de sa nature ; le pouvoir y est exercé trop temporairement pour cela : tous les quatre ans, il peut passer des mains d'un parti dans celles d'un autre. Un président qui a précédemment commandé les armées est, par cela seul, tenu en perpétuelle suspicion, et le moindre symptôme d'ambition personnelle devient contre lui un motif de répulsion.

Cependant, il faut bien le reconnaître, le peuple américain est envahisseur par lui-même ; il gagne de proche en proche, il s'étend, comme ferait une tache d'huile. Son grand moyen de conquête est le travail, ses armes principales sont la pioche du pion-

*nier* et la hache du bûcheron ; il met incessamment en valeur le terrain qu'il trouve à sa portée, partant de ce principe que le sol est au premier qui le met en culture, que chacun a le droit de faire respecter la terre qu'il a ensemencée et de s'attribuer exclusivement le fruit de son travail. Toute peuplade indigène occupant un territoire fertile, sans savoir le mettre en culture, doit céder la place à plus habile qu'elle. Si la question d'équité est plus ou moins consciencieusement soulevée, on a toujours une réponse prête : Piochez avec nous, assimilez-vous par le travail aux hommes civilisés ; ou cédez-nous vos droits, vendez vos terres. Et, incultes qu'elles sont, elles n'ont presque aucune valeur. Le moindre prix est cependant pour l'Indien une fortune, que, du reste, il conserve peu. L'homme de la nature, comme l'entend J.-J. Rousseau, celui qui méprise le prêt à intérêt, comme un disciple de M. Proudhon, détruit bientôt le capital ; il l'échange le plus tôt possible contre des spiritueux, contre cette *eau de feu*, qui contribue si bien à l'extinction de sa race. On ne manque pas, en tout cas, de lui faire sentir que sa présence est importune, et il est rarement nécessaire d'insister sur ce point : l'homme indolent ne tarde guère à s'éloigner de celui qui travaille.

C'est ainsi que la race anglo-saxonne a successivement gagné de l'espace dans l'Amérique du Nord, refoulant les races indigènes de plus en plus vers l'ouest. William Penn achetait d'abord un territoire près de la mer ; ses successeurs, après avoir mis en valeur le littoral de l'Océan, ont franchi les montagnes Bleues, pour aller cultiver les vastes plaines qui avoisinent les grands lacs, puis toutes les contrées dont les eaux vont se réunir dans la grande vallée centrale du Mississipi. Une population active, ne trouvant pas de bornes à son expansion, sachant multiplier ses moyens d'existence, ne pouvait manquer de s'accroître rapidement : elle a doublé en vingt ans. Elle a justifié ainsi une des propositions de Malthus, car l'immigration est entrée pour la moindre part dans cet accroissement ; les chiffres, à cet égard, trouveront place ailleurs. C'est surtout en prenant sur ses propres familles que la population a poussé, chaque année, de nombreux essaims vers des lieux jusqu'alors inexplorés. Les nouveaux *settlers*, en se portant en avant, savent qu'ils ne doivent d'abord compter que sur eux-mêmes ; mais ils respectent les lois du gouvernement fédéral, ils se mettent sous leur protection, et aspirent au moment où, ayant un territoire bien délimité et suffisamment peuplé, ils pourront faire ajouter une étoile de plus à la constellation du drapeau national, en se faisant reconnaître comme État nouveau dans l'Union. De son côté, le gouvernement fédéral se considère comme propriétaire primitif du sol précédemment inculte ; il se réserve de demander, après coup, de celui qui le met en culture, un prix minime, sans doute, mais de nature à consolider pour lui la propriété de son défrichement ; c'est en quelque sorte donner une forme réelle au contrat social, jusqu'alors tacite.

Avec une marche aussi persévérante, et en dirigeant les explorations nouvelles vers le sud-ouest, les Américains ne pouvaient manquer de rencontrer un jour les anciennes colonies espagnoles. Là, le sol ne pouvait plus être considéré comme domaine exclusif des races indigènes ; si tout n'était pas encore approprié, il fallait bien cependant reconnaître, en dedans des frontières, la suzeraineté d'un gouvernement admis dans la famille diplomatique des peuples civilisés. Il faut en convenir, ces pays avaient été jusqu'alors bien incomplètement explorés ; de vastes contrées appartenaient de fait aux tribus indiennes, et quant aux descendants des colons européens, ils forment une population comparativement peu nombreuse, indolente, désunie, vivant dans la plus grande anarchie politique, et possédant peu de moyens de défense contre

l'envahissement de gens actifs, travailleurs et intelligents, qui, d'ailleurs, ne se présentaient pas en ennemis.

Le mode de procéder des Américains du Nord vis-à-vis des Mexicains a beaucoup d'analogie avec leur manière d'agir à l'égard des Indiens. Voici ce qu'en dit un voyageur assez hostile, du reste, comme on s'en apercevra facilement, à cette politique :

« Les Indiens, chassés devant les Américains, composent l'avant-garde de la conquête ; détruisant et pillant, suivant leur usage, ils font le vide dans le pays, désormais sans défense. Alors survient le *pionnier* : il a poussé l'Indien, il a acquis le fruit de ses rapines, il offre au Mexique de le débarrasser du déprédateur, moyennant mille francs pour une chevelure d'homme, ou sept cent cinquante francs pour un prisonnier ; c'est bien le moins que le sauveur généreux soit accueilli par le pays délivré ! Bientôt, suivi de l'émigrant, autre espèce de *free-soiler*, le pionnier plante sa tente sur le sol étranger, et occupe, de distance en distance, des espaces, en vertu de la maxime américaine bien connue, et encore plus pratiquée : *Les terres libres au premier occupant*. Que peut une contrée ruinée par les dévastations indiennes, et que cultive l'habitant des États-Unis ? Se vendre ou se donner, suivant l'occasion. C'est de la sorte que le Texas s'est livré, et que le Mexique a cédé deux de ses provinces, le Nouveau-Mexique et la Haute-Californie, en attendant d'être tout entier la proie volontaire ou forcée de l'Union<sup>1</sup>. »

La découverte des gisements d'or, faite en 1848, allait donner une direction nouvelle et un surcroît d'excitation à l'ardeur du peuple des États-Unis, pour l'exploration du continent tout entier. Il ne suffisait plus de gagner successivement du terrain vers l'ouest par des défrichements, il fallait arriver de plein saut sur les bords de l'océan Pacifique. Des aventuriers, avides de trouver de l'or et de faire une fortune rapide, partaient de tous les points, avec l'esprit de retour ; c'étaient, en général, des hommes seuls, qu'on ne doit pas considérer comme des colons sédentaires ; mais ils devaient être suivis bientôt par de nombreux travailleurs, par des cultivateurs, des commerçants, par tous ceux enfin qui ont des services, des marchandises, des articles de nourriture à offrir aux hommes qui ont trouvé un mode de paiement : sans cela, le trouveur d'or serait resté exposé à périr de froid et de faim, les mains pleines du précieux métal. La ville de San-Francisco s'est élevée comme par enchantement, et la population de la Californie s'est accrue dans des proportions dont ailleurs, et en aucun temps, on ne trouverait d'exemple. Cette population dépassait déjà 300 000 âmes en 1852, suivant les documents officiels publiés par le gouvernement de cet État<sup>2</sup>.

Il est désormais d'un immense intérêt, pour les États-Unis, de chercher à établir des communications sûres et faciles entre le nouvel État et le reste de l'Union. D'abord, on s'était résigné à passer par le cap Horn, en faisant par mer un voyage long et pénible autour de l'Amérique méridionale ; bientôt on a eu recours aux bateaux à vapeur pour descendre au fond du golfe du Mexique ; on a traversé par terre l'isthme

<sup>1</sup> *Les États-Unis et le Mexique ; l'Intérêt européen dans l'Amérique du Nord*, par M. H. Du Pasquier de Dammartin ; brochure in-4 de 88 pages, avec une carte de la province de Chihuahua ; prix, 10 fr. Chez Guillaumin et Comp., à Paris.

<sup>2</sup> *Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique pour 1854*, p. 315.

de Panama, et l'on a repris la navigation sur l'océan Pacifique, pour gagner San Francisco. La mise en communication des deux mers, au moyen d'une coupure formant canal pour la grande navigation à travers l'isthme, aurait trouvé dans ce cas une utilité nouvelle ; mais l'on sait ce que ce grand projet présente de difficultés, sinon d'impossibilités d'exécution. Outre les dépenses qu'entraînerait le creusement d'un pareil canal, il serait difficile de trouver des points convenables pour le départ et pour l'arrivée, par suite du peu de profondeur de l'eau, près de l'un comme de l'autre côté.

Quant à traverser par d'autres moyens, les études qui ont été faites ont montré que trois points surtout semblent présenter chacun des avantages spéciaux. Ce sont les isthmes de Panama proprement dit, de Nicaragua et Tehuantepec. Le premier est le plus étroit, mais la contrée est malsaine et le terrain très accidenté ; on y a cependant construit un chemin de fer, à peu près terminé, et c'est par là déjà que passe une grande partie du commerce entre l'Europe et le Pérou. Les deux autres points offrent plus de facilité de passage, bien que la traverse par terre soit plus longue ; mais les montagnes sont moins élevées, et les cours d'eau, le lac de Nicaragua, permettraient d'établir des canaux pour la navigation par bateaux. Dans le dernier traité échangé à Washington, le 30 juin de cette année, avec le Mexique, les États-Unis viennent de se faire attribuer le droit de passage et de surveillance sur l'isthme de Tehuantepec, où un chemin de fer est en construction pour compte américain.

Reste toutefois, comme devant être le meilleur moyen de communication entre les États-Unis et la Californie, la construction d'un chemin de fer direct. Bien des études ont été faites en ce sens ; mais, jusqu'à présent, on a reculé devant d'énormes difficultés. On ne pourra de longtemps songer à prendre le point de départ dans les affluents du Missouri ; ce serait vouloir traverser le continent dans sa plus grande largeur ; les montagnes y sont très hautes, le sol souvent déchiré ; on y trouve des parties désertes et désolées ; de plus, pendant les trois quarts de l'année, le froid y est très grand. La Californie, d'ailleurs, est en latitude de la Pennsylvanie et des Carolines : la seule bonne voie à prendre est donc par la Louisiane. Le meilleur tracé pour faire traverser la Cordillère par un chemin de fer devrait remonter l'une des vallées dont les eaux arrivent au golfe du Mexique, afin d'aller chercher le col le moins élevé de ceux qui séparent les deux versants ; on gagnerait ainsi le haut d'une des vallées qui descendent vers l'océan Pacifique. De hardis voyageurs ont tracé déjà des sentiers qui ont servi d'indications aux ingénieurs. Le *south pass* était encore trop exposé au froid ; on est venu plus au sud, et une brèche de la Cordillère, la Passe de Guadeloupe, a été surnommée, par les chercheurs d'or, *Chemin de la bourse*, parce qu'elle conduit en Californie. Lors de la dernière guerre, deux colonnes expéditionnaires, détachées de l'armée des États-Unis, ont été envoyées dans le Nord, pour se livrer uniquement à une exploration de la contrée.

Ce qui, jusqu'ici, a paru le plus praticable, serait donc de faire remonter au chemin de fer l'une des rives du Rio-Grande, ou fleuve Bravo, limite actuelle entre les États-Unis et le Mexique ; de lui faire passer le col qui, au nord de la province de Chihuahua, sépare cette vallée de celle du fleuve Gila, lequel, descendant sur l'autre versant, va se jeter dans le golfe de Californie, à peu de distance du port de Diégo sur l'océan Pacifique. Le commandant de l'un des corps expéditionnaires a représenté le passage, dans cette direction, comme exempt de toute difficulté insurmontable. Mais, pour adopter ce tracé, il fallait passer sur le territoire mexicain. C'est ce qui a porté les Américains à insister, à l'occasion du même traité qui leur concède l'isthme de Tehuantepec, sur une nouvelle cession de territoire, moyennant le prix de dix mille dol-

lars, en faisant reporter plus au sud la ligne imaginaire de latitude qui doit servir de frontière entre eux et le Mexique.

Le résultat des dernières négociations renverse ainsi, sans doute, les projets de l'auteur de la brochure dont nous venons de transcrire un passage. Bien des fatigues auront été supportées, bien des dépenses auront été faites en pure perte ; c'est en vain qu'il aura fait appel à l'Europe. Que pouvaient, en effet, les efforts d'un simple particulier contre cette force d'expansion d'un grand peuple ?

M. Du Pasquier de Dammartin avait obtenu, en 1850 et 1851, des autorités locales, la concession de vastes terrains au nord, au 30<sup>e</sup> degré de latitude, dans les districts de Chihuahua et de Sonora, à l'effet d'y faire des entreprises de colonisation. Il ne manquait plus, pour régulariser ces concessions, que la sanction du gouvernement central du Mexique. C'est pour obtenir à cet effet l'appui de la diplomatie européenne que M. Du Pasquier avait rédigé son mémoire. Il s'appliquait à démontrer aux puissances de l'ancien monde qu'elles sont menacées dans leur influence politique et commerciale, et même dans leur prospérité intérieure, par la politique envahissante de l'Union américaine. Il disait que le seul moyen de résister à cette politique était de soutenir le Mexique, et sans doute aussi de protéger la colonisation de Chihuahua, qui deviendrait le boulevard du pays. Il engageait l'Angleterre à prendre garde à elle ; mais c'est surtout de l'intérêt de la France, de la Belgique, de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal, qu'il s'agissait. Il voulait opposer une action puissante de ce qu'il appelle la race latine à la marche menaçante de la race anglo-saxonne. C'est une colonisation essentiellement catholique qu'il voulait développer, et cette colonie nouvelle devait garder la clef de toute communication par terre entre les deux parties de l'Amérique du Nord. Noble tâche, sans doute, mais bien difficile à accomplir.

Le Latin, dit M. Du Pasquier, est l'héritier des Grecs et des Romains ; il a une haute mission, celle de réunir le monde dans le lien commun de l'idée, tandis que la mission de l'Anglo-Saxon paraît être de l'enchaîner à ses intérêts propres. Que la France surtout y prenne garde, car les Américains procèdent à son égard comme ses rois, de Louis XI à Louis XIV, ont procédé à l'égard de l'Italie. Ces rois, après avoir accepté les produits de l'Italie, ont appelé en France ses hommes les plus distingués dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie ; ils lui ont pris ses ouvriers, puis ils ont établi chez nous le système protecteur.

On trouvera difficile, sans doute, d'accepter cette explication donnée des causes qui ont amené la décadence de l'Italie aux seizième et dix-septième siècles. Mais une discussion à cet égard trouverait difficilement sa place ici.

Déjà, n'en continue pas moins M. Du Pasquier, l'émigration a pris des proportions gigantesques. L'émigrant, à peine débarqué, se *dénationalise* et devient Américain. L'Amérique avait nos produits pour modèles, elle a maintenant nos propres ouvriers pour en faire de semblables, et elle se montre chaque jour plus disposée à adopter le système protecteur dans toute sa rigueur répulsive.

À l'appui de cette dernière assertion, il mentionne le succès des publications économiques de M. Carey, et il transcrit même le passage suivant, pris à la page 33 du livre intitulé : *The Harmony of interests* : « L'objet du tarif de 1846, et celui du système anglais, est d'établir la concurrence et la rivalité, lesquels mènent à la destruction du pouvoir productif de l'homme ; l'objet de la protection est d'obtenir pour l'humanité la permission de combiner ses efforts pour l'accroissement de son pouvoir productif et pour l'amélioration du sort de tous. Le *free-trade* regarde au dehors, et tous ses mouvements tendent à la guerre et aux grandes dépenses ; la *protection* porte ses re-

gards à l'intérieur, vise à la paix et à la modération des dépenses en ce qui touche aux projets politiques ; celui-là pousse à l'édification d'une grande aristocratie financière, comme celle de l'Angleterre ; tandis que celle-ci favorise le développement d'un *self-government* parfait. »

Il est affligeant, sans doute, d'entendre applaudir à de semblables paroles, et il est bien difficile de comprendre comment un commerce libre pourrait être une provocation à la guerre. Si M. Carey avait habité la France du temps de son dernier gouvernement, il aurait vu que, loin de conduire à l'économie dans les dépenses publiques et à la liberté politique, le système protecteur, au contraire, créait une aristocratie industrielle fort difficile à satisfaire et fort peu libérale.

Que M. Du Pasquier se rassure cependant : si le dernier président des États-Unis avait des tendances protectionnistes, son successeur, au contraire, manifeste d'autres vues. L'administration actuelle a préparé un projet de loi de douanes qui, s'il n'a pu être voté avant la fin de la session, n'en deviendra pas moins, il faut l'espérer, prochainement applicable.

Le nouveau tarif serait d'une simplicité remarquable. Les marchandises y sont groupées en trois classes seulement. La première comprend les eaux-de-vie et toutes les liqueurs alcooliques, qui payeraient 100 pour 100 de la valeur ; ce droit élevé est une concession faite aux Sociétés de tempérance, qui exercent une grande influence dans l'Union américaine.

La seconde classe est celle des articles admis en franchise ; elle embrasse outre un petit nombre d'objets fabriqués, tels que *tableaux, livres, mimique, montres, faïence et poterie*, la masse des matières brutes et des denrées agricoles ; on y remarque la *garance*, la soie *brute*, et particulièrement les *vins* de toute espèce.

On assure que la Chambre de commerce de Toulouse réclame contre cette mesure libérale ; elle craint que les vins de France ne soient trop demandés et qu'il n'en reste pas assez pour les distilleries de sa circonscription. C'est à la Chambre de Bordeaux qu'il appartient de lui répondre.

Quant à la troisième classe du nouveau tarif américain, elle comprend tous les articles qui ne sont pas énumérés dans les deux autres, et ils seraient passibles d'un droit de 25 pour 100. Tel serait le cas pour la majeure partie des articles manufacturés.

Pour quelques-uns, entre autres, qui payent seulement 20, 15 ou 10 pour 100, il y aurait aggravation ; mais, d'un autre côté, il y aurait un dégrèvement sensible pour un très grand nombre de produits qui sont aujourd'hui passibles de droits s'élevant jusqu'à 40 et 50 pour 100. Du reste, il n'est nullement question de prohibition. Certes, les libres échangistes français se féliciteraient de voir un semblable tarif appliqué à nos frontières, et l'on voit que l'intronisation du système protecteur aux États-Unis est encore peu probable.

Quant à nous, nous sommes loin de partager les craintes qu'inspirent les progrès de la race anglo-saxonne en Amérique. Elle est trop intelligente, trop laborieuse, trop juste appréciatrice des services que les hommes échangent entre eux, soit en matière d'industrie, d'administration ou de commerce, pour vouloir s'abandonner au despotisme ; pas plus au despotisme d'un soldat, qu'au despotisme d'un président d'un comité formé pour la défense du travail national. Il n'y a guère à penser que les Anglo-Saxons reviennent sur leurs pas pour conquérir l'Europe. Nous avouons donc, en toute humilité, que nous ne sommes guère plus Latins que latinistes ; nous ne cherchons pas même à dissimuler que nous sommes tant soit peu annexionistes, si ce n'est pour nous-même, au moins au point de vue mexicain. Nous nous abstenons

de rien dire en ce qui touche Cuba, parce que, là, il se présente la grande question de l'esclavage des noirs, qui ne laisse pas que d'influer de tout son poids dans la balance. Quant au Canada, la politique libérale actuelle de l'Angleterre vis-à-vis de ses colonies préviendra toute commotion.

Que la race anglo-saxonne accomplisse donc sa destinée ! qu'elle peuple l'Amérique du Nord de 150 ou de 200 millions de travailleurs intelligents ; que son domaine s'étende jusqu'à l'isthme de Panama ! que les Indiens, que les colons espagnols s'assimilent aux travailleurs, ou bien qu'ils cèdent la place et qu'ils disparaissent, puisqu'ainsi le veut leur destinée ! que les Anglo-Saxons, partant de la côte ouest d'Amérique et traversant l'océan Pacifique, aillent donner la main aux Anglo-Saxons partis de Liverpool, pour mettre en valeur le sol de l'Australie ; qu'ils peuplent et cultivent encore ce nouveau continent ! Le règne du travail commence.



# Le défaut du planisme à l'échelle européenne

Friedrich A. Hayek

*Dans cet extrait de la Route de la Servitude (1944), Hayek montre que les difficultés de la planification économique sont encore plus nombreuses et insurmontables à l'échelle européenne qu'à l'échelle nationale. Dans les décisions d'autorité à l'échelle européenne, il est impossible que la justice et la morale ne soient pas foulés au pied.*

Les problèmes soulevés par la direction consciente des affaires économiques à l'échelle nationale prennent des proportions beaucoup plus vastes si elle est entreprise dans le cadre international. Le conflit entre liberté et planisme ne peut que s'aggraver si la similitude du niveau de vie et des valeurs parmi des hommes soumis à un plan unifié est moindre. Il n'y a pas de grandes difficultés à planifier la vie économique d'une petite famille dans une communauté modeste. Mais à mesure que l'échelle grandit, l'accord sur les fins diminue et il est de plus en plus nécessaire de recourir à la force, à la contrainte. Dans une communauté relativement petite on obtiendra facilement une concordance des opinions sur l'importance des tâches principales, sur une échelle de valeurs commune. Mais plus le nombre des sujets sur lesquels il faut s'entendre s'accroît, plus l'accord devient difficile et plus la nécessité de recourir à la force et à la coercition augmente.

On peut facilement convaincre le peuple d'un pays donné de faire un sacrifice pour « son » industrie du fer ou pour « son » agriculture afin que personne dans le pays ne soit obligé d'abaisser son niveau de vie. Mais il suffit d'imaginer les problèmes soulevés par un planisme économique embrassant une région comme l'Europe occidentale pour comprendre qu'il n'existe pas de base morale à une telle entreprise. Quel est l'idéal commun de justice distributive qui pourrait amener un pêcheur norvégien à renoncer à un avantage économique pour aider son collègue portugais ; un ouvrier hollandais à payer plus cher sa bicyclette pour aider un mécanicien de Coventry, ou un paysan français à payer plus d'impôts pour contribuer à l'industrialisation de l'Italie ?

Les gens refusent de voir ces difficultés parce que, consciemment ou inconsciemment, ils supposent qu'il leur appartiendrait de les résoudre et qu'ils se sentent capables de le faire avec justice et équité. Les Anglais, peut-être plus que d'autres, commencent cependant à se rendre compte de ce qu'impliqueraient de pareils projets

alors qu'ils ne représenteraient qu'une minorité dans l'autorité planifiante et que le développement futur de la Grande-Bretagne pourrait être déterminé par une majorité qui ne serait pas anglaise. Combien d'Anglais voudraient se soumettre à la décision d'une autorité internationale, si démocratique fût-elle, qui aurait le pouvoir de décréter que le développement de la métallurgie en Espagne aura le pas sur celle du Pays de Galles, que l'industrie de l'optique sera concentrée en Allemagne à l'exclusion de l'Angleterre ?

Imaginer que la direction planifiée de la vie économique à une vaste région habitée par des peuples différents pourrait s'effectuer par des procédés démocratiques, c'est ignorer complètement les problèmes que pareil plan soulève. Le planisme, à l'échelle internationale plus encore qu'à l'échelle nationale, n'est que l'application de la force brute : un petit groupe impose à tous les autres un standard de vie et un plan de travail qu'il estime juste. Il est exact que cette sorte de *Grossraumwirtschaft*, d'économie des grands espaces, conçue par les Allemands ne peut être réalisée que par une race de seigneurs, un *Herrenvolk*, imposant impitoyablement ses buts et ses idées à tous les autres. La brutalité et le manque de scrupules à l'égard des désirs et des idéaux des petits peuples ne sont pas simplement une manifestation de leur méchanceté spécifique, mais découlent logiquement de la tâche qu'ils ont entreprise. En entreprenant la direction de la vie économique de peuples qui possèdent des aspirations et des valeurs très différentes on assume des responsabilités entraînant inévitablement l'emploi de la force ; on se met dans une situation où les meilleures intentions ne peuvent vous empêcher d'agir d'une façon qui paraîtra hautement immorale aux hommes soumis à cette action.

Et ceci reste vrai même si nous admettons que le pouvoir dominant serait exercé d'une façon aussi idéaliste et désintéressée que possible. Il y a peu de chances pour que ce pouvoir soit désintéressé. Les tentations sont trop grandes : je crois que l'honnêteté et la correction, en particulier dans les affaires d'ordre international, sont d'un niveau aussi élevé, sinon plus, en Angleterre que dans tout autre pays. Cela n'empêche pas qu'il y ait chez nous des gens qui veulent exploiter la victoire en permettant à l'industrie britannique d'utiliser pleinement son outillage spécialement construit pour les besoins de la guerre, diriger la reconstruction de l'Europe en tenant compte des intérêts particuliers de l'industrie britannique, et assurer à tous les hommes, dans notre pays, le genre d'emploi qu'ils préfèrent. Ce qui est alarmant, ce n'est pas que de pareilles suggestions soient faites, mais qu'elles soient faites par des gens de parfaite bonne foi, inconscients de l'énormité morale que signifierait l'emploi de la force pour de tels buts.

# Le sophisme de Montaigne

Ludwig von Mises

*Montaigne a été le premier à soutenir cette idée fausse que le commerce est un jeu à somme nulle où le profit de l'un fait la perte de l'autre. Ce préjugé, encore bien tenace, ne résiste pas à l'analyse économique la plus élémentaire, comme le prouve Ludwig von Mises dans cet extrait de l'Action Humaine (partie IV, chap. XXIV, traduction Raoul Audouin)*

Les modifications de données, dont l'apparition réitérée empêche le système économique d'aboutir à une économie fonctionnant au rythme uniforme, et qui produisent toujours de nouveau des profits et des pertes d'entrepreneur, sont favorables à certains membres de la société et défavorables à d'autres. C'est pourquoi l'on a conclu que *le gain de l'un est le dommage de quelqu'un d'autre ; et personne ne fait de profit que par ce que d'autres perdent*. C'est là un dogme que déjà des auteurs anciens avaient avancé. Parmi les écrivains des Temps modernes, Montaigne fut le premier à le formuler de nouveau ; nous pouvons sans exagération l'appeler le *dogme de Montaigne*. Ce fut l'essence même des doctrines du mercantilisme, ancien et nouveau. C'est l'idée qui est au fond de toutes les doctrines modernes d'après lesquelles, dans le cadre de l'économie de marché, il y a un conflit insurmontable entre les intérêts de diverses classes sociales, au sein d'une même nation ; et qui plus est, entre les intérêts de chaque nation et ceux de toutes les autres<sup>1</sup>.

Or, le dogme de Montaigne est vrai en ce qui concerne les modifications induites par encaisses dans le pouvoir d'achat de la monnaie, quant à leurs effets sur les paiements différés. Mais il est complètement faux en ce qui concerne n'importe quelle sorte de profits ou de pertes d'entrepreneur ; et cela, que profits et pertes se produisent dans une économie stationnaire dans laquelle le montant total des profits est le même que celui des pertes, ou dans une économie en progrès ou en régression dans laquelle ces deux grandeurs diffèrent.

<sup>1</sup> Voir Montaigne, *Essais*, éd. F. Strowski, liv. I, chap. 22 (Bordeaux, 1906), I, 135-136 ; A. Oncken, *Geschichte der Nationalökonomie* (Leipzig, 1902), pp. 152 et 153 ; E. F. Heckscher, *Mercantilism*, traduit par M. Shapiro (Londres, 1935), II, 26-27.

Ce qui engendre le profit d'un individu, dans le cours des affaires d'une société de marché non entravée, ce n'est pas le malheur ou la détresse de son concitoyen, mais le fait que le premier a su alléger ou entièrement écarter ce qui cause la gêne éprouvée par le second. Ce dont souffre un malade, c'est son mal ; ce n'est pas le médecin qui traite la maladie. Le gain du docteur n'est pas causé par l'épidémie, mais par l'aide qu'il apporte à ceux qui sont atteints. L'origine première des profits est toujours une exacte prévision des situations à venir. Ceux qui ont mieux que les autres réussi à pronostiquer les événements, et à ajuster leurs activités à la future situation du marché, recueillent des profits parce qu'ils sont en mesure de satisfaire les besoins les plus urgents du public. Les profits de ceux qui ont produit des biens ou des services que se disputent les acheteurs ne sont pas la source des pertes de ceux qui ont apporté au marché des marchandises pour l'achat desquelles le public n'est pas disposé à payer le montant des frais engagés dans la production. Ces pertes sont causées par le manque de clairvoyance quant à l'état futur du marché et à la demande des consommateurs.

Les événements extérieurs affectant l'offre et la demande peuvent parfois survenir si brusquement, et de façon si inattendue, que les gens disent que personne de raisonnable n'aurait pu les prévoir. Alors les envieux pourraient considérer comme injustifiés les profits de ceux qui ont gagné du fait du changement intervenu. Mais de tels jugements de valeur arbitraires n'altèrent en rien la relation réelle des intérêts. Il vaut assurément mieux pour un malade, d'être guéri en payant de gros honoraires au médecin, que de ne pas recevoir son aide. Sinon, il n'aurait pas consulté l'homme de l'art.

Il n'y a point, en économie de marché, de conflits d'intérêt entre les vendeurs et les acheteurs. Il y a des désavantages causés par une prévoyance insuffisante. Ce serait un bienfait universel, si chaque homme et tous les membres de la société de marché pouvaient toujours prévoir les situations futures, à temps et avec exactitude, et agir en conséquence. Si tel était le cas, l'on pourrait par rétrospection constater qu'aucune quantité de capital ni de travail n'a été gaspillée pour satisfaire des besoins qui maintenant sont considérés comme moins urgents que d'autres qui restent insatisfaits. Seulement, en fait, l'homme n'est pas omniscient.

L'on a tort de regarder ces problèmes avec une attitude de ressentiment et d'envie. Il n'est pas moins maladroit de limiter ses observations à la position momentanée des divers individus. Ce sont là des problèmes sociaux, qu'il faut peser en regard du fonctionnement de l'ensemble du système de marché. Ce qui procure la meilleure satisfaction possible des demandes de chaque membre de la société, c'est précisément le fait que ceux qui ont le mieux réussi à pronostiquer la situation à venir se trouvent en recueillir du profit. Si les profits étaient amputés afin d'indemniser ceux qu'a lésés le changement intervenu, l'ajustement de l'offre à la demande ne serait pas amélioré, mais compromis. Si l'on en venait à empêcher les médecins de toucher occasionnellement des honoraires élevés, l'on n'augmenterait pas le nombre de ceux qui choisissent la profession médicale, on le diminuerait.

La transaction est toujours avantageuse à la fois pour l'acheteur et pour le vendeur. Même un homme qui vend à perte s'en trouve mieux que s'il ne pouvait pas vendre du tout, ou ne vendre qu'encore moins cher. Il perd à cause de son manque de lucidité ; la vente limite sa perte, même si le prix reçu est bas. Si à la fois le vendeur et l'acheteur n'avaient considéré la transaction comme l'acte le plus avantageux qu'ils pouvaient choisir dans les conditions données, ils ne l'auraient pas conclue.

L'affirmation que l'avantage de l'un est le dommage de l'autre vaut à l'égard du vol, de la guerre et du pillage. Le butin du voleur est le tort subi par la victime qu'il dépouille. Mais la guerre et le commerce sont deux choses différentes. Voltaire s'est trompé lorsque — en 1764 — il écrivit dans l'article « Patrie » de son *Dictionnaire philosophique* : « Être un bon patriote, c'est souhaiter que sa propre communauté s'enrichisse par le commerce et acquière de la puissance par les armes ; il est évident qu'un pays ne peut profiter qu'aux dépens d'un autre, et qu'il ne peut vaincre qu'en infligeant des pertes à d'autres peuples. » Voltaire, comme beaucoup d'auteurs avant lui et après lui, estimait superflu de se familiariser avec la pensée économique. S'il avait lu les *Essais* de son contemporain David Hume, il y aurait appris combien il est faux d'identifier la guerre et le commerce extérieur. Voltaire, le grand démolisseur de superstitions invétérées et de fables populaires, a ainsi été victime de la fable la plus désastreuse.

Lorsque le boulanger fournit au dentiste son pain, et que le dentiste guérit le mal de dents du boulanger, ni le boulanger ni le dentiste ne subit de dommage. Il est faux de considérer un échange de services et le cambriolage de la boulangerie par des bandits armés comme deux aspects d'une même chose. Le commerce extérieur ne diffère du commerce intérieur que dans la mesure où les biens et services sont échangés au travers des frontières séparant deux nations souveraines. Il est monstrueux que le prince Louis-Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III, ait écrit plusieurs décennies après Hume, Adam Smith et Ricardo : « La quantité de marchandises qu'un pays exporte est toujours en proportion avec le nombre d'obus qu'il peut tirer sur ses ennemis chaque fois que son honneur et sa dignité l'exigent »<sup>1</sup>. Tous les enseignements de la science économique concernant les effets de la division internationale du travail et du commerce international ont jusqu'à présent échoué à détruire la popularité du mensonge mercantiliste « que le but du commerce extérieur est d'appauvrir les étrangers »<sup>2</sup>. C'est la tâche de la recherche historique que de déceler les sources de la popularité de ces imaginations erronées, et d'autres semblables. Pour la science économique, c'est une question réglée depuis longtemps.

<sup>1</sup> Voir Louis-Napoléon Bonaparte, *Extinction du paupérisme*, éd. populaire, Paris, 1848, p. 6.

<sup>2</sup> C'est en ces termes que H. G. Wells (*The World of William Clissold*, liv. IV, section 10) caractérise l'opinion d'un représentant typique des pairs du Royaume-Uni.

## Ernest Martineau (1844-1905) un disciple oublié de Frédéric Bastiat

*Découvrir Ernest Martineau, le libéral oublié, c'est retracer, à travers plusieurs de ses illustres contemporains, 40 ans de sa vie active et quelle vie !*

*De sa licence en droit à sa thèse de doctorat, de l'agrégation générale à la direction d'une école de notariat, l'avocat à la cour impériale, le juge à Niort, à Rochefort puis à La Rochelle (Président du tribunal), quel « droit » chemin parcouru pour ce fils de viticulteur de Villeneuve-la-Comtesse !*

*On peut d'ailleurs le comparer à Jaurès, lui aussi provincial et proche des paysans et des ouvriers, lui aussi apôtre de la paix, lui aussi soucieux de l'éducation des enfants et de l'avenir de l'humanité...*

*Mais la divergence avec le leader socialiste (comme avec le fondateur du collectivisme, Karl Marx) est énorme et irréductible, elle porte un très grand nom issu de la Révolution : LA LIBERTÉ (liberté du travail, libre concurrence ...) et appelle en réponse, de la part d'Ernest Martineau, un aussi grand NON, catégorique et absolu !*

*Non à tout ce qui peut l'altérer tant soit peu et donc non au socialisme : « Au-dessus du suffrage universel, de la volonté arbitraire et du caprice des majorités, il y a la liberté de l'homme et du citoyen, et si un homme n'a pas le droit d'attenter à la liberté d'un autre homme, 100 millions d'hommes n'ont pas davantage ce droit. » (Liberté et Socialisme, 1899)*

*Non, car « Tout système contraire au libre-échange, c'est-à-dire à l'échange libre, est un attentat à la liberté ... » (L'agriculture et l'industrie devant la législation douanière, 1881)*

*On pourrait encore ajouter cette phrase, pour démontrer que ce credo, cette obsession pourrait-on même dire, se confond depuis toujours avec sa personne : « Justice, c'est-à-dire respect de la liberté et de la propriété dans la loi, — fraternité dans les mœurs. » (Cours public et gratuit de législation, 1876)*

*Il faut bien évidemment, dans ce contexte, saluer l'heureuse décision de l'Institut Coppel : celle de publier progressivement — car « C'est seulement avec l'aide du temps que la lumière se produit ... que l'humanité ... reprend peu à peu possession de la Liberté. » (Domaine de la loi et de ses limites, 1876 — les écrits et ouvrages d'Ernest Martineau, initiative qui a débuté en 2016 par la diffusion de l'article paru dans le Journal des Économistes de 1900, intitulé « Les contradictions du socialisme ».*

*Ainsi paraît maintenant, dans les colonnes de sa revue, outre la notice biographique de Fernand Vatin de 1906, une suite cohérente, également de 1900, relative — encore — au socialisme, confronté cette fois-ci aux principes de la révolution de 1789.*

*Que cet homme, dont on a dû que son cœur était au niveau de sa belle intelligence, soit connu et reconnu, quelle satisfaction car sa pensée est universelle, curieusement actuelle, et donc riche en « valeur » économique !*

## I.

**NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. ERNEST MARTINEAU  
PAR FERNAND VATIN (1906)**

*La fin du XIX<sup>e</sup> siècle, époque de bouleversements et de crispations, nous offre l'image, globalement, d'une école libérale française aux forces diminuées. Un grand nombre de figures intéressantes, comme Ernest Martineau, poursuivent pourtant en ce temps l'œuvre de popularisation des principes de Frédéric Bastiat. Défenseur, pour des raisons scientifiques tout autant que philanthropiques, du libre-échange entre les nations, Martineau s'est aussi livré avec beaucoup d'énergie à la réfutation des théories collectivistes d'auteurs comme Karl Marx. Quoique son succès, à cet égard, puisse être débattu, il a cherché à transmettre à la génération suivante les armes intellectuelles pour combattre le socialisme et le protectionnisme et pour maintenir la France sur ces fondements ultimes que sont la liberté, la propriété et la justice.*

M. MARTINEAU (Charles-Ernest), naquit à Villeneuve-la-Comtesse (Charente-Inférieure), le 22 Novembre 1844. Son père, viticulteur et fils lui-même de viticulteurs, le mit en pension au Collège de Niort. Il y fit de brillantes études, puis commença sa médecine à la Faculté de Poitiers, mais abandonna bientôt cette science pour le Droit. Après une remarquable soutenance de thèse de doctorat, qui lui valut les félicitations du Jury d'examen, M. Martineau plaida comme avocat, au Tribunal civil de Niort. En 1878, il fut élu conseiller municipal de cette ville. Nommé Juge au même siège en décembre 1880, il obtint ensuite Rochefort, avec l'instruction, en novembre 1884, et enfin, en mai 1902, la Présidence du Tribunal de La Rochelle, où il termina sa carrière.

Comme Juge, M. Ernest Martineau a laissé une réputation d'impartialité au-dessus de tout éloge. Jamais, à notre connaissance, *mirabile dictu*, chose digne de remarque, une voix ne s'éleva pour critiquer un seul de ses jugements. Au reste, rien que de très naturel à cela. En effet, avec une patience rare et un souci constant de l'énorme responsabilité attachée à ses fonctions, il ne cessa d'étudier minutieusement toutes les causes, même les plus infimes, appelées à la barre de son Tribunal. Au témoignage de quelqu'un, qui le connut toute sa vie, « jamais magistrat ne fut plus froid, plus résolu, plus intraitable ... C'était aussi et avant tout un caractère d'une rare trempe, que rien n'animait plus que l'accomplissement du devoir pour lequel il dédaignait et délaissait tout. » (Lucien Bouhaut, *Le Républicain de l'Ouest*, 14 Octobre 1905).

Au point de vue politique, il fut un sincère et pur républicain, profondément attaché à nos institutions républicaines et aux principes démocratiques. Et sur ce terrain encore, où il est trop souvent d'usage de donner carrière aux passions les plus ardentes, M. E. Martineau resta calme, digne et fier, toujours aussi respectueux de la liberté des autres que de la sienne.

« Au-dessus du suffrage universel, de la volonté arbitraire et du caprice des majorités, il y a, disait-il, la liberté de l'homme et du citoyen, et si un homme n'a pas le droit d'intenter à la liberté d'un autre homme, 100 millions d'hommes n'ont pas davantage ce droit. » Remarquons que sa courtoisie et sa réserve lui valurent ces lignes louangeuses d'un des adversaires réputés de son parti : « Des voix et des plumes autorisées diront ce que fut le président Martineau comme juriste et comme administrateur de la justice ; ici, nous résumerons notre opinion sur son compte en faisant

de lui le meilleur de tous les éloges : *c'était un magistrat intègre.* » (O. P. *Écho Rochelais*, 6 octobre 1905). Quelqu'un dit de même : « M. Martineau était un républicain bien sincère, aimé et estimé de tous ceux qui le fréquentaient et le connaissaient ... Mais le regretté président du tribunal de La Rochelle avait une qualité, un mérite supérieurs à notre avis, à ceux rappelés plus haut. Épris, en effet, d'une justice humaine et équitable, M. Martineau s'efforçait, comme magistrat, de marcher dans la voie tracée par le *bon juge* de Château-Thierry, M. Magnaud, dont il admirait le caractère. » (*La France de Bordeaux*, 12 Octobre 1905).

Il était donc, dans la plus haute acception du mot, ce qu'on appelle un *homme de cœur*. Philanthrope dans l'âme, il prêtait constamment, et volontiers, son concours dévoué aux œuvres humanitaires les plus diverses. Rappelons seulement ici que, sollicité par nous en 1903, de prendre la présidence de l'*Association Philotechnique* de La Rochelle, il accepta avec empressement et paya de sa personne en maintes circonstances, heureux de collaborer effectivement à la tâche d'instruction et d'éducation populaires que cette association a entreprise (et que, soit dit entre parenthèses, elle poursuit avec beaucoup de succès depuis cette époque). « Il aimait notre société — dit M. Cunaud, vice-président — il était heureux des résultats... La bonhomie, l'extrême courtoisie, la simplicité faisaient de notre Président le véritable démocrate, l'humanitaire ... C'est à l'étude de l'amélioration des hommes que le président Martineau a consacré sa vie tout entière. »

Sous les auspices de cette société, nous l'avons entendu, en de nombreuses localités, faire de magnifiques conférences, notamment sur les Droits de l'Homme et du Citoyen, sur le Libre-échange, etc. Dans ces moments-là, M. E. Martineau parlait d'or, si nous pouvons nous exprimer ainsi, d'une voix chaude et persuasive, cette voix d'orateur convaincu qui s'impose à l'attention de l'auditeur et ne l'abandonne qu'après l'avoir convaincu à son tour. À l'intonation qui allait au cœur, il joignait la vivacité du geste qui fixait le regard. Aucun de ceux qui eurent le privilège et le plaisir de l'écouter en Charente, Charente-Inférieure, Gironde, Vendée, Deux-Sèvres, n'oubliera ses impressionnantes et vigoureuses démonstrations, étayées de documents, de chiffres, de preuves de toutes sortes. Certains sujets, entre autres, avaient le don de le passionner au plus haut degré, et de donner libre cours à son éloquence ; et alors, il devenait presque méconnaissable, emporté par le feu du discours, transfiguré, transformé en *apôtre* ... Que de fois ce mot a été prononcé, en parlant de M. E. Martineau ! Il fut, dans sa sphère, un apôtre du libre-échange. « C'est avec un tempérament d'apôtre — disait sur sa tombe M. Mesnier, juge d'instruction à La Rochelle — que nous l'avons vu se multiplier dans notre arrondissement, entreprenant, sous l'égide de l'Association Philotechnique, des conférences, où il apportait une ardeur infatigable... » (*Courrier de La Rochelle*, 19 Octobre 1905).

Le mot n'est pas trop fort. M. E. Martineau fut véritablement un admirateur enthousiaste et un protagoniste ardent de la doctrine libre-échangiste. « En dehors des soins qu'il devait à la justice, a-t-on dit, il se livrait à l'étude de l'Économie politique, et le libre-échange fut la grande passion de sa vie ; il y voyait la panacée qui devait guérir le monde de toutes les erreurs sociales. Utopie si l'on veut, mais utopie généreuse d'une vive intelligence et d'un brave cœur. » Il y aurait de l'exagération, cependant, à prétendre que le libre-échange a été la seule passion de sa vie.

En de nombreux ouvrages, brochures, études et articles de revues ou de journaux, il a parcouru et examiné, disséqué pour ainsi dire, les principales branches, les chapitres les plus intéressants de l'Économie politique, science qui fut vraiment l'objet de



tous ses loisirs, le terrain favori de ses plus savantes investigations, la tour d'ivoire en quelque sorte où il aimait à se réfugier aux heures de repos, pour y compulsuer ses auteurs préférés, Frédéric Bastiat surtout, et méditer, dans le silence, leurs hypothèses et leurs affirmations. Ses intimes préférences allaient à l'École économique de Manchester.

M. Joseph Caillaux, député, ancien Ministre des Finances, appréciant publiquement l'œuvre considérable de M. E. Martineau, disait : « ...J'ai gardé certaines de ses lettres où sont exposées avec une clarté incisive les questions qui lui tenaient à cœur. Les mêmes qualités de clarté, de concision dans l'exposé se retrouvent dans les livres et dans les brochures qu'il publia. Les jeunes hommes qui veulent étudier l'économie politique gagneront à lire et à relire les ouvrages de Martineau, qui, comme son maître Bastiat, sut écrire et se passionner pour la défense des idées qui lui étaient chères. Il est à peine besoin de dire, maintenant que j'ai prononcé le nom de Bastiat, que l'ami que nous venons de perdre était un économiste imbu des doctrines d'Adam Smith, de J. B Say, de Bastiat, les soutenant avec une intransigeance qu'il m'arrivait, je le confesse, de trouver excessive. » (M. J. Caillaux, *La Petite Gironde*, 6 Novembre 1905).

Parmi les nombreux travaux de M. E. Martineau, travaux érudits dont il serait trop long de donner l'énumération complète, citons seulement : l'analyse substantielle d'un *Cours public de législation usuelle* (Niort, 1876), une dissertation sur le *Domaine de la loi et ses limites* (Niort, 1876), le *Fondement du Collectivisme* (Paris, 1894), *les Préjugés du roi Midas au sujet de l'or et l'argent* (Rochefort, 1896), *Liberté et Socialisme* (Paris, 1899), d'intéressantes études, les plus récentes publiées par la *Revue économique* de Bordeaux, sur les Droits de Douane, le Commerce français, la Solidarité économique de l'Espagne et de la France, la Protection et le Socialisme d'État (1890), la Logique des protectionnistes, le Libre-échange, la Doctrine économique de l'Encyclique du 15 Mai 1891 sur la condition des ouvriers (1892), la Révision des tarifs de douanes aux États-Unis (1893), le Collectivisme de Karl Marx (1894), le Fondement du collectivisme, la Valeur (1895), l'Économie politique de La Fontaine, l'Impôt sur le Revenu, le Pamphlet de Proudhon sur la propriété, la Propriété individuelle et le Capital (1897), le Testament du Président Mac-Kinley (1901), le Principe de Lavoisier et la Théorie sur la Valeur de Ricardo et du Socialisme collectiviste (1903), le Port de La Pallice et l'avenir maritime de La Rochelle, etc.

Le Bulletin de la Société d'Économie politique de Bordeaux a donné la liste des études qui lui furent envoyées par M. E. Martineau ; il l'a fait suivre, au lendemain de sa mort, des lignes suivantes : « La simple énumération de ces nombreux travaux donne une faible idée du grand labeur auquel s'astreignait notre excellent collègue. Sa mort est une vraie perte non seulement pour la magistrature française, mais encore pour les Sociétés d'Économie politique de Paris et de Bordeaux, aussi bien que pour le Cobden-Club de Londres. » — Certaines thèses classiques de l'Économie politique furent l'objet de ses plus patientes recherches, par exemple celles se rapportant à la valeur, au salariat, à la liberté du travail, à la propriété individuelle, au capital et au travail manuel, à la solidarité des intérêts universels...

Pour bien montrer que la richesse ne consiste pas exclusivement dans la monnaie, or et argent, M. Martineau aimait à raconter la légende du roi Midas. « On connaît, disait-il, la légende fameuse du roi de Phrygie Midas : on sait que, grâce à l'amitié du dieu Bacchus, il obtint la faveur de changer en or tout ce qu'il toucherait. Privilège précieux, puisqu'il devait ainsi lui procurer la suprême richesse, l'or ; privilège fatal, car, tout ce qu'il touchait se transformant en or, l'infortuné monarque était exposé à

manger et boire littéralement... de l'or. Ainsi le roi Midas, dupe du préjugé vulgaire, était destiné à mourir dans les tortures de la faim, et il dut demander au dieu de lui retirer le funeste présent que son ignorance et son imprévoyance avaient réclamé. Le dieu lui conseilla, à cet effet, de se plonger dans le Pactole, ce qu'il s'empressa de faire, et depuis ce bain mémorable, le Pactole roule dans son lit des paillettes d'or... Cette légende est sans doute l'œuvre d'un économiste ignoré de l'antiquité, qui a voulu ainsi détruire ce préjugé, cette confusion de l'or avec la richesse, et en montrer les graves dangers... La conclusion finale est donc celle-ci : *la monnaie d'or et d'argent est une richesse, une valeur ; mais, loin d'être toute la richesse, elle n'en est qu'une portion, une fraction minime* ; son rôle véritable est de faciliter l'échange des produits, des services qui sont de nature à satisfaire les besoins et les désirs. La vraie richesse consiste ainsi dans l'abondance des produits, des choses utiles, des moyens de satisfaction. »

Prié de donner son opinion sur une des nombreuses études de M. Martineau, et d'en écrire la Préface, M. Frédéric Passy, de l'Institut, lui répondait, en lui envoyant la préface demandée : « ...Vous essayez, mon cher Martineau, de dissiper cette erreur (du Collectivisme). Vous êtes de ceux qui, malgré l'épaisseur des ténèbres, ne cessent pas de croire au retour de la lumière ; de ceux qui, malgré les difficultés de la lutte, refusent de s'abandonner et de laisser le monde aller à la dérive ; on ne saurait trop vous en féliciter et vous en remercier... ».

Dans cette étude, l'auteur se livrait à un examen critique du système de Karl Marx.

À nous-même, M. E. Martineau écrivait en diverses circonstances, à propos du protectionnisme qu'il combattait sans relâche : « Si la lumière ne se fait pas sur les questions économiques, si la France ne se débarrasse pas de ce poison du protectionnisme, qui attise les haines entre les peuples et les prépare à la guerre, les masses iront de plus en plus vers les extrêmes et le fossé se creusera de plus en plus entre ce qu'on appelle les classes, entre la bourgeoisie ignorante et aveugle, et le prolétariat non moins ignorant en matière économique. Deux choses seules peuvent sauver les sociétés : la Justice et la Lumière... — Il n'y a pas de meilleure manière de faire détester le système protectionniste par un auditoire même ignorant des questions économiques, que de lui montrer que le Protectionnisme, c'est la Guerre. Les habitants des villes vivent trop d'une vie factice, ils ne comprennent pas bien la mentalité des ruraux. Pour moi, cette expérience (il s'agissait d'une conférence sur le Pacifisme) me prouve que les libre-échangistes auraient vite fait de convertir les ruraux au libre commerce s'ils traitaient la question pacifiste en même temps que la question économique, en identifiant la liberté des échanges avec la Paix. »

La mort de M. E. Martineau (survenue à Chatellaillon-sur-mer (Charente-Inférieure), le 9 Octobre 1905, après une longue et douloureuse maladie), a laissé un vide immense dans le monde savant de l'Économie politique. Sa voix autorisée y était écoutée, avec une réelle attention, par les membres des importantes sociétés dont il faisait partie. Au nom des membres de la Société d'Économie politique de Paris, M. Courcelle-Seneuil prit la parole aux obsèques. « Ils ne peuvent oublier, dit-il, le savoir, l'activité, la générosité de ce maître de la jeunesse, la loyauté de cet homme excellent, la dignité, l'élévation du caractère de ce magistrat. Ils conservent le souvenir de ses travaux, de ses enseignements et de ses jugements. » Le même orateur rappela, au cours d'une séance de la Société d'Économie politique de Paris, que M. Martineau fut « un actif et éloquent vulgarisateur dans toute la force du terme. Pendant vingt ans, il prodigua son enseignement aux paysans par de nombreuses conférences et il avait su

pénétrer dans l'esprit de ces populations si méfiantes, et même trouver le chemin de leur cœur... »

Il avait, en effet, pour les habitants des campagnes, les hommes de la terre, les *ruraux*, comme il disait, une affection particulière.

La vie de M. E. Martineau, « un homme sérieux, bienveillant et juste, de connaissances étendues et tel en un mot qu'un magistrat doit être » (M. Louis Martin, député), aura été une vie toute de travail acharné et d'abnégation. « Non seulement, il était en communion de pensées avec les économistes les plus éminents de notre pays, mais encore avec les maîtres de la science à l'étranger. Il s'attachait à mettre son enseignement à la portée des humbles, à le vulgariser, à le rendre saisissant par des exemples heureusement choisis. Il était convaincu que l'ignorance des vérités économiques était la principale cause de la souffrance et contribuait à propager les préjugés et les déceptions inséparables de promesses irréalisables. Son caractère commandait le respect et chez lui le cœur était au niveau de sa belle intelligence. Les plus nobles traditions de la magistrature française revivaient chez cet esprit indépendant au service de tous les progrès. Rapprocher les esprits, rapprocher les cœurs, quel plus sûr moyen de réaliser la vraie fraternité et d'assurer l'union véritable ! C'était le programme de tout l'enseignement économique et moral du Président Martineau. D'ailleurs à Niort, comme à Rochefort, il avait laissé les meilleurs souvenirs, car il était impossible de le connaître sans l'aimer, de s'approcher de lui sans ressentir l'influence de cette généreuse personnalité, toujours au service du bien. Cet apôtre de toutes les belles causes était aussi constamment disposé à rendre des services, à être utile, à donner l'exemple de toutes les vertus qu'il recommandait et qu'inspirait le plus pur patriotisme. Rien qu'à l'approcher on se sentait devenir meilleur, pouvait-on écrire de lui comme du député de Missy. »

Cette superbe et éloquente appréciation du caractère de M. E. Martineau, par M. Meschinot de Richemond, Archiviste départemental de la Charente-Inférieure, sera notre conclusion ; et nous nous garderons bien de la diminuer en essayant d'y ajouter, par d'autres considérations, l'expression de l'affectueuse et profonde admiration que nous n'avons jamais cessé personnellement d'avoir pour le vénéré et regretté Président de l'Association Philotechnique de La Rochelle.

## II.

### Les principes de la Révolution de 1789 et le socialisme

*Dans cet article du Journal des économistes (avril 1900), Martineau soutient que loin d'être en conformité avec les principes de la Révolution de 1789 et de la Déclaration des droits de l'homme, les principes du socialisme sont en contradiction formelle avec eux. Le socialisme n'est pas, quoi qu'on en dise, l'héritier légitime, le continuateur des traditions et des doctrines de la Révolution, il en est l'opposé et la négation.*

Un publiciste de talent, M. Francis de Pressensé, affirmait récemment, dans un article du journal *L'Aurore* du 17 mars dernier, que le socialisme est le seul héritier légitime de la Révolution de 1789, qu'il a pour mission de défendre, de continuer et d'achever, et il dénonçait, en les blâmant, les défaillances des hommes politiques qui, infidèles à l'idéal de la Révolution, se refusent à accepter, « en dépit de l'étreinte toute

puissante de la logique, les conclusions socialistes des prémisses politiques ». Le socialisme dont parle M. de Pressensé, c'est le collectivisme, ce régime économique que M. Jaurès représente comme le fond et la substance même du socialisme, et qui consiste dans l'expropriation économique des capitalistes et la remise des capitaux à la nation pour en faire une propriété collective et sociale.

M. de Pressensé, qui vient de se convertir au socialisme, et qui est, comme tout néophyte, enflammé d'un zèle ardent pour la doctrine nouvelle qu'il vient d'embrasser, identifie ainsi les principes du socialisme collectiviste avec ceux de la Révolution, et il nous laisse à entendre que c'est la logique de ses prémisses politiques qui l'a conduit, à l'exemple de M. Jaurès, à accepter les conclusions du socialisme contemporain.

Si Karl Marx, le fondateur du collectivisme, pouvait sortir un instant de sa tombe et revenir parmi les vivants, il serait singulièrement étonné d'entendre un pareil langage dans la bouche de ses disciples français ; il se demanderait comment ils ont pu trouver un lien logique entre ses conceptions économiques et les principes de la Révolution, ces principes qu'il n'a cessé d'accabler de ses railleries, lui, le théoricien du matérialisme historique, l'adversaire des droits naturels et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qu'il appelait ironiquement, dans son livre *Du Capital*, « le pompeux catalogue des Droits de l'homme ».

Si M. de Pressensé avait lu avec attention l'ouvrage du *Capital* où Marx a exposé et développé les principes du collectivisme, il aurait remarqué combien le socialiste allemand était réfractaire à l'idée du droit individuel et de la liberté ; pour s'en convaincre, d'ailleurs, il lui eût suffi de lire et de méditer ce passage de la préface : « Je n'ai pas peint en rose le capitaliste et le propriétaire foncier ; mais il ne s'agit ici des personnes qu'autant qu'elles sont la personification de catégories économiques, les supports d'intérêts et de rapports de classes. *Mon point de vue, d'après lequel le développement de la formation économique de la société est assimilable à la marche de la nature et à son histoire, peut moins que tout autre rendre l'individu responsable de rapports dont il reste socialement la créature, quoi qu'il puisse faire pour s'en dégager.* »

Que peut-il y avoir de commun entre la conception des Droits de l'homme, telle que l'ont entendue les législateurs de la Révolution, conception absolue d'esprits imbus de l'idée de Montesquieu, que les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses et qui voulaient, sur les ruines de la monarchie de Droit divin, fonder le droit humain, et le système économique d'un disciple d'Hegel, qui, exagérant encore la doctrine du maître sur l'État divin et son autorité, nie l'idée même du droit individuel et enseigne que les hommes, semblables à des feuilles que le vent emporte, sont entraînés par la fatalité historique de l'évolution qui emporte toutes choses, dans le processus des forces économiques ?

Pénétrons plus avant dans notre sujet : mettons en parallèle les principes de la Déclaration des Droits de l'homme avec ceux du Socialisme. L'article 2 de la Déclaration dit « Les droits de l'homme et du citoyen sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. » La signification de ce texte n'est pas douteuse ; l'histoire l'éclaire d'une lumière éclatante : la préoccupation principale des Législateurs de 1789 a été d'affranchir le travail et de libérer la propriété des servitudes de l'Ancien régime ; ils ont voulu protéger, par la garantie des lois, la personne et les biens de chaque citoyen, et en mettant en relief le droit de résistance à l'oppression, ils ont été préoccupés surtout de la résistance à la tyrannie de l'État, en souvenir des maux de l'Ancien régime.

Qui ne se souvient de cet épisode célèbre de la Révolution : l'entrée triomphale de Mirabeau à Marseille, sa voiture dételée par une foule enthousiaste et, au moment où des hommes voulaient s'atteler à la voiture, le grand orateur s'y opposant d'un geste et disant : « Les hommes ne sont pas faits pour porter des hommes, et vous n'en portez déjà que trop ! »

L'œuvre de la Révolution était ainsi nettement indiquée ; il s'agissait avant tout de désemmailloter l'homme, de lui restituer la liberté de ses mouvements : c'était l'État oppresseur que Mirabeau signalait au peuple comme l'ennemi à abattre.

Sous le régime de droit divin de la monarchie absolue, en effet, la réglementation était partout ; le droit humain, la liberté, nulle part.

Le droit de travailler, le premier de tous les droits, était un droit domanial et royal ; l'édit de Turgot de 1776, l'édit fameux d'abolition des jurandes et des maîtrises, avait été rapporté quelques années après et la servitude du travail rétablie jusqu'à la Révolution. Les hommes de la Révolution, en reprenant l'œuvre glorieuse de Turgot, en abolissant d'une manière définitive les corporations, les jurandes et les maîtrises, ont repris à leur compte et se sont approprié la déclaration qui forme le préambule de l'édit de 1776 : « Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la première de toutes les libertés, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes. »

Ainsi, sur cette question essentielle, primordiale, de l'organisation du travail, le principe que proclame la Révolution, à la suite de Turgot, c'est la liberté, le droit pour tout homme de disposer à son gré de ses facultés, de son activité propre, ce droit que la monarchie de droit divin avait confisqué pour en faire un droit domanial et royal.

Or, la liberté du travail, c'est le principe que le Socialisme condamne et flétrit sous le nom de concurrence meurtrière et anarchique ! La libre concurrence, en effet, c'est la liberté considérée au point de vue économique. Si je suis libre de mes mouvements, libre de travailler à mon gré, cela signifie que j'ai la faculté de choisir la profession, le métier, le genre de travail que j'estime le plus conforme à mes aptitudes, à mon intérêt : le libre choix d'un métier, c'est le régime de la libre concurrence ; la liberté est telle, ou elle n'est qu'un mot vide de sens. Le socialisme proscrie la liberté du travail, il détruit l'œuvre de Turgot, l'œuvre de la Révolution ; reprenant les traditions de l'Ancien régime, il fait du droit de travailler un droit domanial, il remet à l'État, aux hommes d'État le soin de diriger à leur gré la production, de distribuer les tâches, les fonctions, d'ordonner à chaque individu de travailler à telle ou telle branche de la production nationale : l'État socialiste reprend à son profit la formule dont François I<sup>er</sup> signait ses décrets souverains : Car tel est notre bon plaisir.

Par quelle aberration d'esprit un publiciste de la valeur de M. de Pressensé peut-il voir, dans ce retour au système de l'Ancien régime, la continuation et l'achèvement de l'œuvre de la Révolution, l'application du principe de liberté contenu dans la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen ; comment peut-il soutenir sérieusement que les hommes dont l'idéal est la liberté politique sont obligés, sous l'étreinte toute-puissante de la logique, d'accepter les conclusions du socialisme tendant à ce régime de réglementation, de servitude économique ?

M. de Pressensé ignore-t-il donc la doctrine exposée dans l'ouvrage de M. Jaurès sur les origines du socialisme allemand et que l'orateur socialiste, signalant le lien qui rattache la doctrine du socialisme à la philosophie d'Hegel, déclare en propres termes que « lorsqu'Hegel a mis l'État au-dessus de la société civile, lorsqu'il a déclaré qu'en l'État était incluse la vraie religion, la véritable philosophie, il a poussé les hommes à

soumettre toute leur vie, même leurs biens à la loi, à l'unité, à la *raison divine de l'État* ; qu'ainsi il a fourni des appuis à la doctrine du socialisme. »

Entre l'État divin du socialisme et l'État divin de l'Ancien régime, où est la différence ? Dira-t-on en reprenant la formule de Louis Blanc que, dans la doctrine socialiste, l'État procède de l'élection, en sorte que c'est *l'État serviteur*, à la différence de l'État monarchique qui, procédant de l'hérédité, était *l'État maître* ? Mais où est la garantie que l'État socialiste, investi d'un pouvoir illimité, sera un État serviteur, où est son certificat d'infailibilité, et n'est-ce pas le cas de répéter le *quis custodes custodiet* des anciens ?

D'ailleurs, il est une question qui se pose dans cet ordre d'idées et qui, malgré sa gravité, ne paraît pas avoir préoccupé beaucoup les docteurs du socialisme : l'État socialiste, nous dit-on, est une application de la doctrine de l'État divin d'Hegel, c'est l'État idéal des démocraties modernes.

L'État idéal des démocraties modernes ! Mais comment cet État démocratique est-il au-dessus de la société civile, comme dit M. Jaurès, dans ses origines du socialisme allemand ? Singulière démocratie, en vérité, que cette démocratie socialiste où l'État, ce fameux État-serviteur créé et organisé par les citoyens, par les membres de la société civile, se trouve placé en dehors et *au-dessus de la Société civile* !

J'avoue que si j'étais tenté de me convertir au socialisme, comme l'a fait M. de Pressensé, je me défierais singulièrement de cette conception pseudo-démocratique d'un État au-dessus de la société civile ; les membres de la société me paraissent mis ainsi dans une posture inférieure et humiliante, et je ne conçois pas clairement quelle peut être, dans une telle organisation sociale, la dignité et la noblesse d'attitude des citoyens.

Quelle logique étrange, en même temps, que cette logique socialiste qui fait sortir un État divin du suffrage des démocraties modernes ; comment des individus humains peuvent-ils, par leurs votes, constituer un État divin ?

Dans l'État divin de l'Ancien régime, on racontait aux foules ignorantes et superstitieuses que le prince était un fils des Dieux, un envoyé du ciel ; les peuples, crédules, acceptaient la légende sans la discuter. Dans l'État divin du socialisme où l'on fait descendre la souveraineté du ciel sur la terre, où l'on part du principe démocratique qui place la souveraineté dans le peuple, dans les individus qui composent le peuple, la légende ancienne ne peut plus servir ; et comme les socialistes contemporains se présentent à nous à titre de représentants du socialisme scientifique, nous sommes en droit de réclamer une explication rationnelle : il faut qu'on nous démontre en vertu de quelle logique, partant du principe démocratique des suffrages du peuple, d'individus humains, on aboutit à cette conclusion que l'État, constitué grâce à ces suffrages, est un État divin.

Nous sommes arrivés à un moment de l'histoire où une pareille question est tout à fait opportune.

On nous annonce à grand fracas, avec une assurance hautaine, que la fatalité de l'évolution historique amène avec elle la transformation de la propriété privée en propriété collective et que le prolétariat, constitué en parti de classe, marche à la conquête du pouvoir politique pour procéder à l'expropriation économique de la classe capitaliste. Dans l'introduction de l'histoire socialiste, destinée principalement à raconter aux ouvriers et aux paysans l'histoire depuis 1789 jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, M. Jaurès affirme que le « mouvement économique et politique, la grande industrie, la croissance de la classe ouvrière qui grandit en nombre et en ambition, le

malaise des paysans écrasés par la concurrence et investis par la féodalité industrielle et marchande, tout jusqu'au trouble moral de la bourgeoisie intellectuelle qu'une société mercantile et brutale offense, paraît-il, dans ses délicatesses, tout prépare une nouvelle crise sociale, une nouvelle et plus profonde révolution où les prolétaires saisiront le pouvoir pour transformer la propriété et la moralité. » Telle est la prédiction maintes fois annoncée par les prophètes du socialisme.

Nous avons dès lors le plus grand intérêt à examiner et à discuter les titres du socialisme à la prise de possession du pouvoir politique ; il nous importe beaucoup de savoir si le socialisme est ou non l'expression suprême de la science économique, si l'État divin qu'il nous vante comme l'idéal politique des démocraties modernes n'est pas plutôt un fantôme créé par l'imagination de penseurs en proie au délire de l'orgueil. Ces deux questions sont liées l'une à l'autre intimement, par un lien indissoluble.

Si l'État divin est un fantôme, le socialisme n'est et ne peut être qu'une chimère. Pourquoi ? La raison en est simple. Le socialisme veut supprimer la concurrence, la libre concurrence qu'il dénonce et flétrit comme un principe de désordre et de ruine : à l'intérêt, principe désorganisateur, il entend substituer un mobile nouveau, la fraternité, l'amour : dans ce but, il charge l'État du soin d'opérer cette révolution, de décréter l'abolition de l'intérêt, d'organiser à la place la production, le travail fraternel. Il ne s'agit de rien moins que de transformer l'humanité, de dénaturer l'homme en arrachant de son cœur le mobile de l'intérêt, l'instinct de la conservation et du développement, pour n'y laisser agir qu'un mobile unique, la fraternité, le dévouement fraternel. M. Jaurès le disait, à la tribune de la Chambre des députés, lors de l'interpellation sur la crise agricole. « Le socialisme veut créer une humanité nouvelle sans précédent dans les fastes de l'histoire ; nous rêvons de créer l'égalité fraternelle dans le travail. »

On voit la difficulté du problème. J.-J. Rousseau l'avait bien compris dans son *Contrat social*, où il fait du législateur un personnage extraordinaire, extra-humain : « *il faudrait des dieux, s'écrie-t-il, pour donner des lois aux hommes.* » Et, en effet, pour créer un ordre social nouveau où l'homme sera transformé, dénaturé, il faut de toute nécessité que le législateur soit en dehors et au-dessus de l'humanité, inaccessible à ce mobile commun à tous les hommes, l'intérêt personnel : il faut, en un mot, un *État divin*.

Aussi le philosophe de Genève, après avoir expliqué comment le législateur ne peut compter ni sur la force ni sur l'assentiment du peuple, s'exprime ainsi : « Voilà ce qui força de tout temps les pères des nations à recourir à l'intervention du ciel et à honorer les Dieux de leur propre sagesse. Cette raison sublime est celle dont on met les décisions dans la bouche des immortels pour entraîner, *par l'autorité divine*, ceux que ne pourrait ébranler la prudence humaine. Mais il n'appartient pas à tout le monde de faire parler les Dieux. »

L'*État divin* des Républiques de la Grèce et de Rome, Rousseau lui-même en fait l'aveu dans ce passage célèbre, était un régime créé par l'imposture des législateurs qui se posaient en fils des Dieux, envoyés du ciel sur la terre pour donner des lois aux hommes. Nos modernes socialistes auraient-ils la prétention de reprendre ce procédé antique, d'une moralité si relevée ? Sinon, et à défaut de supercherie ou d'imposture, nous les mettons au défi de justifier la doctrine de l'État divin au sein des démocraties modernes.

Si vous n'êtes ni des dieux, ni des archanges ou des anges, si vous participez, com-

me le reste des mortels, à la nature humaine, vous êtes impuissants à créer une humanité nouvelle ; vous ne pouvez pas même tenter de transformer l'humanité, de dénaturer l'homme : votre doctrine du socialisme s'évanouit et s'en va en fumée. Que si vous essayez de vous poser en envoyés du ciel, persuadés que vous êtes de ceux à qui il appartient de faire parler les dieux, suivant la formule de Rousseau, il nous suffira pour toute réponse de vous rappeler que l'homme n'est ni ange ni bête, et que le temps des thaumaturges est passé, que les démocraties modernes ne sont pas disposées à se laisser bernier par les modernes pères des nations.

Ainsi l'État divin est un fantôme ; le socialisme, une chimère. Si la liberté, la libre concurrence était, comme le croient les socialistes, un principe désorganisateur, provoquant et développant l'antagonisme entre les classes, il faudrait se résigner, en gémissant, à en subir les effets : les réformateurs seraient, à l'exemple d'Archimède, incapables faute de point d'appui de soulever le monde social et d'en créer un nouveau ; mais il n'en est rien, et cet antagonisme prétendu des classes capitalistes et prolétariennes sous le régime de la liberté n'est qu'une apparence, vaine, superficielle ; cette opposition des classes est une invention du socialisme. Loin d'être conforme aux principes de la Révolution, elle est en contradiction formelle avec eux, avec la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

Dans une société constituée d'après les principes de la Révolution, où la liberté et la propriété de tous et de chacun sont placées sous la garantie des lois, où nul privilège n'est établi et institué au profit d'une oligarchie quelconque, il n'est pas possible de concevoir l'existence de classes, de castes distinctes, opposées ; et, en effet, nul ne saurait dire, raisonnablement, où se trouve la ligne de démarcation entre les deux classes, où finit le prolétariat, où commence le capitalisme ?

C'est méconnaître étrangement la pensée des législateurs de la Révolution, des auteurs de la Déclaration des droits de l'homme, que de supposer qu'ils ont fait une législation de classes au profit de la bourgeoisie, de la classe capitaliste et au préjudice du prolétariat : en formulant la déclaration des droits, ils ont voulu garantir les droits de tous sans exception ni distinction d'aucune sorte, et les différences de fortune existant entre les hommes sous un tel régime ne constituent pas plus un privilège au profit des plus riches que les différences de taille, de santé, d'intelligence.

Je ne sais pas de conception plus fautive que celle des socialistes, lorsqu'ils affirment que l'oppression naît de la libre concurrence, et que les antagonismes qu'elle engendre donnent naissance à une classe privilégiée, la classe capitaliste et, d'autre part, à une classe opprimée, le prolétariat ouvrier.

Ainsi, nous aboutissons toujours à cette conclusion que loin d'être en conformité avec les principes de la Révolution de 1789 et de la Déclaration des droits de l'homme, les principes du socialisme sont en contradiction formelle avec eux. Le socialisme n'est pas, quoi qu'en dise M. de Pressensé, l'héritier légitime, le continuateur des traditions et des doctrines de la Révolution, il en est l'opposé et la négation. La preuve est faite en ce qui concerne le principe de la liberté du travail, de la libre concurrence, principe proclamé par la Révolution et nié et détruit par la doctrine socialiste de la réglementation du travail ; de même, pour le prétendu principe de la distinction des classes capitaliste et prolétarienne affirmé par le socialisme en opposition avec le principe de liberté et d'égalité pour tous, sans privilèges ni restrictions d'aucune sorte, proclamé par la Révolution de 1789.

Pour achever la démonstration, il reste à établir que le principe de la propriété collective et sociale du socialisme est l'opposé et la négation du principe de la propriété



individuelle proclamé et garanti par la Déclaration des droits de l'homme de 1789 ; ce sera l'objet d'un prochain article.

### III.

#### Les contradictions du socialisme

*Dans cet article du Journal des économistes (février 1900), Ernest Martineau souligne quelques contradictions flagrantes des socialistes. Ce qui le frappe surtout, c'est que les doctrinaires socialistes, après avoir prétendu que leurs théories sont scientifiques et fondées sur les faits, sont prompts, dans l'application, à se jeter dans l'utopie la plus complète pour rénover de fond en comble, à partir de leur imagination, la société qu'ils prétendent sauver.*

Pascal a écrit, dans une de ses immortelles *Lettres Provinciales*, que lorsqu'on oppose les discours aux discours, ceux qui sont véritables et convaincants confondent et dissipent ceux qui n'ont pour eux que la vanité et le mensonge. Le grand écrivain entendait dire que, pourvu que la discussion fut libre, le triomphe définitif était assuré à la vérité ; il y a, pour les amis de la vérité, quelque chose de plus réjouissant et de plus rassurant encore, c'est que les théoriciens des fausses doctrines se chargent par leurs contradictions, de se réfuter et de se confondre eux-mêmes.

Voici, par exemple, sur le terrain des doctrines économiques, que les doctrinaires du socialisme contemporain se présentent à nous comme armés de toute la science de leur temps, à la différence des rêveurs et des utopistes du socialisme de 1848. Ils s'intitulent les représentants du socialisme scientifique et ils nous vantent leur doctrine du collectivisme comme le dernier mot de la science économique, la résultante nécessaire de l'évolution des phénomènes économiques actuels.

« Karl Marx, — écrit D. Lafargue, disciple et gendre du fondateur du collectivisme, — fut un analyste d'une extraordinaire puissance, qui n'a jamais prétendu avoir inventé de toutes pièces une science nouvelle ; il a, au contraire, commencé par se nourrir de la littérature économique de tous les pays ; il n'a fait que déduire les conséquences des principes posés par les maîtres de la science et il les a employés à édifier les théories du socialisme scientifique. » (Revue socialiste, n° de septembre 1892).

Un autre disciple de Marx, M. Vaillant, disait à la tribune de la Chambre des députés : « Ce qui fait l'autorité et la valeur de Marx à nos yeux, c'est que, comme Darwin pour les sciences naturelles, il a porté dans l'analyse des faits économiques, dans l'étude de la genèse du Capital et du capitalisme, la méthode de l'évolution et la science historique : en ses œuvres se trouvent le résumé et la source féconde de la science sociale ». (Chambre des députés, séance du 10 février 1894).

De même, M. G. Deville, traducteur et disciple de Marx : « Notre socialisme sort des faits, il est le résultat de l'évolution économique que nous constatons avec tout le monde, y compris les économistes eux-mêmes. » (Séance de la Chambre des députés, 6 novembre 1897).

Même langage chez les autres disciples de K. Marx, M. Guesde, M. Jaurès. Ce dernier, dans son œuvre de propagande, se plaçant sur le même terrain scientifique, fait appel à tous les hommes de science et de pensée, il leur signale le mérite de la doctrine collectiviste, doctrine fondée sur les faits, sur la réalité des phénomènes éco-

nomiques qui, dans leur évolution, doivent aboutir fatalement à la substitution de la propriété collective à la propriété actuelle

Ainsi l'affirmation est nette, précise : la doctrine socialiste de Marx n'est pas une œuvre d'imagination, c'est une œuvre de science résultant d'une analyse patiente, d'une observation raisonnée des faits sociaux, c'est la conséquence des principes posés par les maîtres de la science économique et pour écarter toute équivoque, le disciple le plus autorisé de Marx, son gendre Lafargue écrivait dans le *Journal des Économistes*, numéro de Septembre 1884 :

« Marx s'est tenu à la critique positive de la réalité au lieu de se lancer dans la construction fantaisiste de mondes-nouveaux, à la différence des socialistes de la première moitié du siècle qui avaient élucubrédans leurs têtes des mondes nouveaux. Marx, renonçant à inventer, s'est mis à critiquer les doctrines économiques ; avec lui le socialisme est entrédans la période scientifique. »

Ces citations, puisées aux sources mêmes, suffisent pour établir que c'est bien sur le terrain de la science, en s'appuyant sur la méthode d'analyse et d'observation des savants modernes, que se placent les socialistes contemporains, les théoriciens du collectivisme. Cependant, après avoir pris ainsi nettement position sur ce terrain, M. Jaurès, l'un des principaux *leaders* du socialisme, faisant appel aux penseurs et aux savants, et leur marquant le but à atteindre, déclare que l'œuvre socialiste est une œuvre de reconstruction et de refonte totale de la société, qu'il s'agit de créer une humanité nouvelle, une société sans précédents dans les fastes de l'histoire ; il ne s'agit rien moins que de réformer l'humanité, de changer le cœur humain en substituant à l'intérêt qui divise le mobile du dévouement fraternel. M. Jaurès avait déjà produit cette déclaration à la Chambre des députés au cours de la discussion soulevée par lui sur la crise agricole et les remèdes socialistes, et cela aux applaudissements du groupe socialiste tout entier : « Nous voulons, disait-il, abolir l'intérêt personnel, principe désorganisateur, pour lui substituer la fraternité, le dévouement fraternel. »

Dans ce langage, nous retrouvons les formules chères à Platon, Thomas Morus, Fénelon, Rousseau et autres constructeurs de Sociétés, sortant, comme la Minerve antique, tout équipées du cerveau de leurs inventeurs. Aux yeux de ces publicistes, l'humanité n'était pas un sujet d'observation, mais une matière à expérience ; l'état social était considéré par eux comme une institution artificielle contraire à l'état de nature, une invention des publicistes et des législateurs, en un mot, pour parler comme Rousseau, le résultat d'un contrat social.

Qui ne voit la contradiction dans laquelle tombent ainsi les socialistes, et que si les sociétés humaines sont une œuvre d'invention et de convention arbitraire, c'en est fait du socialisme scientifique et on ne s'explique ni la prétention des collectivistes de faire œuvre de science, ni l'appel adressé aux penseurs et aux savants par M. Jaurès

Quel rôle pourraient avoir à remplir les savants dans l'invention d'une société fantaisiste ? Les savants procèdent non par invention, mais par observation : au lieu d'inventer des sociétés imaginaires et de se poser en réformateurs du cœur humain, ils se bornent à observer les phénomènes sociaux et à dégager, par l'induction, les lois générales qui gouvernent ces phénomènes.

Ainsi, il n'y a pas à en douter, les théoriciens du collectivisme se mettent en contradiction formelle avec l'idée même du socialisme scientifique lorsqu'après s'être réclamés de l'observation des phénomènes économiques contemporains et s'être posés en continuateurs des maîtres de l'économie politique, ils lâchent la bride à leur

imagination et nous proposent de refaire et de créer l'humanité en arrachant du cœur de l'homme le mobile de l'intérêt pour y substituer la fraternité.

Autre contradiction, non moins étrange, qui porte sur le principe fondamental du collectivisme ; ce principe, c'est que, dans la société actuelle, le capital est le produit de la spoliation, du *sur-travail* des ouvriers. Le salariat, d'après la doctrine de Marx, est un régime d'exploitation systématique des ouvriers en ce sens que ceux-ci, après avoir, dans une partie de la journée de travail, gagné le montant de leur salaire de la journée, produisent pendant le reste du temps, de la *plus-value* qui profite au patron et constitue son capital : de là un antagonisme radical entre les deux classes de la société, les capitalistes et les prolétaires, d'où il suit que pendant que les richesses s'accumulent dans la classe capitaliste, à l'autre pôle de la société, les pauvres deviennent de plus en plus pauvres.

Un tel résultat ne peut s'expliquer que par le défaut de lumière des ouvriers qui ne se rendent pas compte de l'exploitation dont ils seraient les victimes, ou par l'impossibilité de défendre leurs intérêts vis-à-vis des patrons. Cependant, quel spectacle s'est offert à nos yeux tout récemment lors de la grève des mineurs de la Loire ? L'origine de la grève était, de la part des ouvriers, une réclamation tendant à la hausse de leurs salaires, à la suite de la hausse survenue dans le prix de la houille ; notons en passant que l'exercice du droit de grève, de la part des ouvriers, prouve jusqu'à l'évidence que, chez les ouvriers comme chez les autres hommes, l'intérêt personnel est une sentinelle vigilante, et qu'ils ne craignent pas d'user de cette arme redoutable, lorsqu'ils estiment que la rémunération de leur travail n'est pas suffisante, que la valeur de leurs services et au-dessous d'un taux équitable.

À la suite de cette grève, pour arriver à régler le conflit entre la Compagnie et les ouvriers, des arbitres furent institués de part et d'autre, et M. Jaurès, arbitre choisi par les ouvriers, après examen de la situation avec l'arbitre de la Compagnie, obtint une augmentation de salaires de 0 fr. 30 et jugeant que les intérêts des ouvriers avaient reçu satisfaction, il proposa à ceux-ci d'adopter cet arrangement et de mettre fin à la grève. Les ouvriers, se rangeant à l'avis de leur arbitre, acceptèrent en effet l'arrangement qui leur était offert, estimant, comme M. Jaurès, qu'ils avaient ainsi obtenu satisfaction.

Que devient, en présence de ces faits, le principe du collectivisme, le fameux principe de la plus-value capitaliste produite par le *sur-travail* des ouvriers ?

Si M. Jaurès estimait que la hausse des salaires consentie par l'arbitre de la Compagnie n'était pas suffisante et que l'exploitation capitaliste subsistait toujours, comment a-t-il pu accepter l'offre et la faire accepter aux ouvriers mineurs ? D'autre part, comment les ouvriers, les premiers intéressés à ne pas subir l'exploitation capitaliste, ont-ils pu se ranger à l'avis de leur arbitre et reprendre le travail, s'ils se voyaient et se sentaient victimes d'une exploitation inique ?

Ainsi apparaissent les contradictions des *leaders* du socialisme, leurs discours et leurs écrits de la veille contredisant ceux du lendemain, et réciproquement.

Ces mêmes contradictions, nous les retrouvons chez d'autres socialistes, chez ceux dont Bastiat disait que ce sont des socialistes pourvus de cinquante mille francs de rente, je veux dire chez les doctrinaires du protectionnisme.

Dans un document tout récent, dans une lettre que vient de publier la *Revue politique et parlementaire*, lettre adressée au directeur de cette revue, M. Méline, le *leader* de la protection dénonce le péril collectiviste et, signalant les penseurs, les économistes qui veulent introduire le plus de justice possible dans les rapports du travail et du

capital, il déclare en propres termes qu'ils se sont mis à la tête de la « grande évolution mutualiste qui résoudra le problème social par la liberté, par l'harmonie générale ». (*Revue pol. et parlem.*, n° de janvier 1900, p. 12).

Dans ce même ordre d'idées, la *Réforme économique*, revue protectionniste fondée sous le patronage de M. Méline, a publié, dans son numéro du 2 octobre 1898, un article de M. Domergue, son rédacteur en chef, à propos d'une grève, où nous trouvons formulée également, avec une grande énergie, l'affirmation du principe de la liberté économique : « L'intervention de l'État dans la fixation des conditions du travail, dit M. Domergue, contribue à fausser l'esprit des ouvriers, à entraver le libre exercice de l'industrie, à fausser le jeu de la loi de l'offre et de la demande ».

Certes, il n'est pas un économiste qui ne signerait de son nom ces lignes, sorties de la plume de M. Méline et de M. Domergue : mais comment l'esprit de système peut-il aveugler ces doctrinaires du protectionnisme au point de leur cacher la contradiction inouïe de ce langage avec le principe même de la protection ?

Qu'est-ce, en effet, que la protection douanière, sinon l'intervention de l'État dans le domaine économique, en vue d'entraver le libre exercice de l'industrie et du commerce et de fausser le jeu de la loi de l'offre et de la demande ?

Ce n'est pas M. Méline, apparemment, qui pourrait contester cette proposition, lui qui avouait, du haut de la tribune de la Chambre des députés, lors de la discussion du tarif général des douanes, en mai 1891, que les droits de douane protecteurs avaient été établis dans l'intérêt, et au profit des producteurs protégés, en sorte, disait-il, que « si vous protégez l'un, vous atteignez forcément l'autre. »

« Si vous protégez l'un, vous atteignez forcément l'autre », cela veut dire que protection, c'est renchérissement ; cela signifie que le jeu des tarifs de douane a été inventé par les protectionnistes pour atteindre et fausser le jeu libre de la loi de l'offre et de la demande en diminuant, en restreignant l'offre, en créant la cherté par la disette artificielle des produits sur le marché ?

Est-ce assez clair et la contradiction est-elle assez formelle !

Ainsi se vérifie la proposition que ce travail a pour but de mettre en lumière, à savoir que les socialistes, par leurs contradictions, se réfutent et se confondent eux-mêmes. Si, en effet, l'évidence est le *criterium* de la vérité, la contradiction, de l'aveu de tous les logiciens, est la marque et le signe infaillible de l'erreur.

Les socialistes collectivistes se réclament de la science et de ses méthodes d'observation et d'analyse, ils font appel aux penseurs et aux savants et en même temps ils se vantent, comme tous les constructeurs d'utopies, de créer de toutes pièces des sociétés nouvelles dans lesquelles, à la façon des médecins de Molière, ils transformeront l'humanité en mettant le cœur à droite.

Ils condamnent la libre concurrence comme un principe d'antagonisme et d'anarchie et dénoncent le capital comme le produit du travail extra, du sur-travail des ouvriers, et en même temps ils vantent le mérite de la libre pensée et de la libre discussion, et ils signalent la puissance croissante des forces ouvrières, et que les grèves sont entre leurs mains une arme sûre pour amener le triomphe de leurs revendications et les défendre contre l'exploitation capitaliste.

« Combattre et penser, c'est toute la vie — disait récemment M. Jaurès après le dernier Congrès socialiste — c'est ce qui fait la grandeur et la dignité de l'homme. » Soit, mais, ô philosophe égalitaire, c'est à la condition que cette vie de combat et de pensée libre ne soit pas seulement le lot de quelques privilégiés, mais le bien commun de tous. Or, ce n'est pas ainsi que vous l'entendez et la société nouvelle que vous

rêvez de créer est une société dans laquelle vous offrez aux masses populaires de les dispenser de combattre et de penser, en vous réservant de combattre et de penser pour elles.

Et pourquoi toutes ces incohérences de pensée et de langage ? parce que nos néo-socialistes se sont engoués du système d'un sophiste allemand qui nie le libre arbitre et enseigne que les hommes ne sont qu'un troupeau sans volonté et sans initiative, entraîné fatalement dans le *processus* des forces économiques, et qui a imaginé une théorie de la valeur fondée sur la durée du travail et tarifée arbitrairement par l'État, sans songer que le travailleur est une force libre et que c'est son premier droit comme son premier devoir d'évaluer et de discuter lui-même le prix de son travail, la valeur de ses services.

Voilà l'idéal de ces penseurs, de ces publicistes qui vantent leur système de production et de répartition des richesses par l'État comme un régime d'affranchissement et d'émancipation de l'humanité !

D'autre part, les socialistes du *protectionnisme* dénoncent le péril collectiviste, ils invoquent la liberté comme solution du problème économique et reprochent aux collectivistes de faire intervenir l'État dans les rapports du travail et du capital et de fausser le jeu de l'offre et de la demande ; et, en même temps, ils inventent et organisent un système arbitraire d'intervention de l'État qui, par le jeu des tarifs de la douane *protectrice*, a pour but et pour effet de fausser le jeu de l'offre et de la demande, et d'entraver le libre exercice de l'industrie et du commerce !

Ces contradictions aussi évidentes, aussi certaines que la lumière du jour, il ne suffit pas de les dénoncer, il faut, en même temps que nous y trouvons la preuve de l'erreur et de la fausseté des systèmes socialistes, indiquer en terminant la solution dernière et définitive du problème.

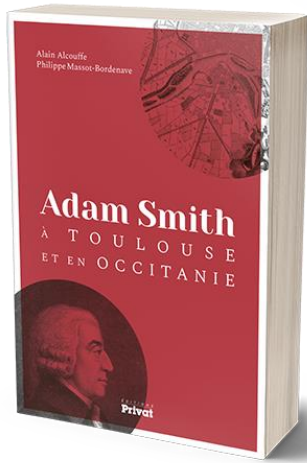
Les possesseurs d'esclaves de l'antiquité avaient pour maxime que le doute devait se résoudre en faveur de la liberté. *In dubio pro libertate* : ce principe, admis par les philosophes esclavagistes anciens, nos philosophes modernes ne peuvent pas, apparemment, le répudier ; la solution qui s'impose dès lors aux doctrinaires du socialisme, à quelque école qu'ils appartiennent, collectivistes ou protectionnistes, c'est que leurs contradictions théoriques, qui indiquent tout au moins un doute dans leur esprit, doivent se résoudre en faveur de la liberté.

M. Jaurès, philosophe épris d'idéal et qui a prouvé avec éclat dans une circonstance récente, en combattant pour le droit et pour la justice, qu'il repoussait la doctrine dégradante du fatalisme matérialiste, a pour devoir de mettre sa doctrine économique en harmonie avec sa doctrine morale, en affirmant le principe du droit, pour le travailleur, de repousser toute intervention arbitraire de l'État et d'évaluer et discuter lui-même, en toute liberté, le prix de son travail, la valeur de ses services.

D'autre part, un publiciste tel que M. Méline, a, lui aussi, pour devoir de faire concorder toutes les parties de son programme économique et politique.

Comment M. Méline qui, dans la lettre de la *Revue politique et parlementaire* que nous avons citée plus haut, raille les hommes politiques qui ne voient dans la liberté que le moyen d'écraser leurs adversaires et affirme en même temps le principe de la liberté économique ; comment dis-je, M. Méline pourrait-il persévérer dans un système de *protection* du travail national où la liberté prétendue n'est qu'un moyen d'écraser et de dépouiller la masse de la nation au profit d'une oligarchie de privilégiés, et où les citoyens pour desquels il réclame la liberté du travail se voient confisquer la liberté de disposer du produit de leur travail ?

Finalement donc que les amis de la liberté et de la justice se rassurent, qu'ils aient foi dans la victoire définitive de la vérité ; à une condition cependant, c'est qu'ils combattent sans cesse et sans relâche, qu'ils ne cessent de signaler et de mettre en lumière, de manière à les montrer à tous, les contradictions du socialisme.



*Adam Smith à Toulouse et en Occitanie*, par Alain Alcouffe et Philippe Massot-Bordenave, éditions Privat, juin 2018, 440 pages.

Compte-rendu par Benoît Malbranque

Situé à mi-chemin entre sa « conversion » à l'économie politique et sa rencontre avec Turgot et les physiocrates, le séjour d'Adam Smith à Toulouse suscite naturellement la curiosité de ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées libérales. Nous sommes alors en 1764-1765, et ce n'est qu'au cours de l'été 1766 qu'Adam Smith fut en mesure de fréquenter les Physiocrates au sein des salons parisiens.

Toulouse, où le futur auteur de *La Richesse des Nations* arrive en mars 1764, est cependant déjà un foyer de la pensée physiocratique et son séjour dans cette ville participe de son acculturation progressive aux idées françaises. On sait que Smith a déjà engagé, à cette époque, la mutation qui l'entraînera à délaisser la philosophie morale pour l'économie politique. Comment donc ne pas aspirer à le suivre à Toulouse, au sein de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, dont la bibliothèque recevait le journal d'inspiration physiocratique la *Gazette du commerce*, ou entouré des membres de son Parlement local, qui affichait alors un soutien sans réserve aux thèses libre-échangistes des Physiocrates.

Si la physiocratie est célébrée à Toulouse au moment où Adam Smith poursuit sa mutation en économiste, la ville elle-même est alors, à sa manière, à la mode. En mars 1764, quand Smith y débarque, elle est dans toutes les têtes qui se piquent de philosophie. Un an auparavant, l'exécution de Jean Calas lui a attiré une triste notoriété : elle est devenue le symbole d'une intolérance religieuse meurtrière. Voltaire d'un côté, en entretenant à distance la flamme, le pouvoir royal ensuite, en instruisant depuis Paris le procès qui conduira à la réhabilitation, tout participe à maintenir Toulouse au cœur des conversations. De ce point de vue, la présence de Smith sur place représente une perspective séduisante : celle de la confrontation d'un grand nom de la philosophie morale du siècle des Lumières avec la manifestation de l'intolérance religieuse.

C'est donc avec un certain enthousiasme que l'on découvre l'ouvrage qu'Alain Alcouffe et Philippe Massot-Bordenave viennent de consacrer au voyage d'Adam Smith à Toulouse et en Occitanie. Ils font le point sur les raisons de ce séjour de dix-huit mois dans le sud-ouest de la France et nous racontent les pérégrinations du philosophe-économiste dans ces contrées.

Pour expliquer pourquoi et comment Adam Smith s'est retrouvé à Toulouse en 1764-1765, il faut en revenir en arrière. Cinq ans plus tôt, grâce à la publication de sa *Théorie des sentiments moraux*, Adam Smith était devenu un intellectuel de premier plan.

Par ses principes de morale et son sens philosophique, mais aussi par sa vaste connaissance de l'histoire, de l'économie et de la politique, il pouvait devenir, pour un jeune prince ou duc des îles britanniques, un formidable maître et formateur, dont l'acquisition aurait été vue par la famille de l'élève comme une bénédiction et un privilège. C'est cette perle rare que cherche justement Charles Townsend pour son beau-fils, Henry Scott, héritier du titre de duc de Buccleuch<sup>1</sup>, et qu'il croit avoir trouvé en Adam Smith lorsqu'il découvre la *Théorie des sentiments moraux*, que David Hume lui fait parvenir amicalement dès sa parution. S'engagent des tractations, qui finissent par aboutir. Après la fin de la guerre de Sept Ans et le retour de la paix sur le continent, Adam Smith et son élève sont prêts à partir.

Adam Smith avait toujours été attiré par la France. Les auteurs rappellent que son père avait séjourné à Bordeaux durant sa jeunesse et qu'il avait accumulé de nombreux ouvrages en français dans sa bibliothèque. Cette atmosphère largement francophile, qui n'était pas vraiment courante ou qui ne l'a jamais été dans cette partie du monde, a pris de nombreuses formes chez le fils. Adam Smith lisait parfaitement le français et d'après Dugald Stewart<sup>2</sup> il a traduit en anglais quelques titres de notre littérature. Il connaissait fort bien les œuvres de Pierre Bayle, Descartes, Malebranche, La Rochefoucauld, ainsi que plusieurs pièces de théâtres de Racine et de Marivaux. Cette littérature, qu'au sein des hautes sphères écossaises il était de bon ton de mépriser, Smith la défendait jusque dans une lettre aux éditeurs de l'*Edinburgh Review*, où il manifeste sa très grande familiarité avec les productions les plus récentes du génie français<sup>3</sup> — dont l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, dont il fit acheter les cinq premiers volumes parus par l'Université de Glasgow. Il est clair également que, lorsque Townsend s'entretint avec lui de son projet d'en faire le tuteur de son beau-fils et de l'envoyer pour un Grand Tour sur le continent, le choix de la destination unique — la France — a dû peser lourd dans le choix final du professeur écossais. Il faut dire que la francophilie paternelle ou familiale avait eu toutes les raisons de se renforcer chez le fils lorsque, devenu philosophe et apprenti économiste, il s'était donné comme modèles ou concurrents des auteurs comme Montesquieu, Richard Cantillon ou François Quesnay.

Début mars 1764, après un passage furtif par Londres, puis un autre par Paris — points d'étapes obligés pour un voyage qui, à l'époque, est tout à fait éprouvant — Adam Smith et son élève parviennent enfin à Toulouse, qui sera le centre d'un Grand Tour que les auteurs qualifient avec raison d'atypique.

« Atypique, il l'est, parce que ce Grand Tour sera un long voyage immobile ayant pour centre une ville du sud de la France. Plus qu'un tour, il s'agit d'une certaine façon d'un long séjour d'études. Il est aussi atypique par le choix de la destination finale. Si Paris est la ville des Lumières, Venise est certainement la

<sup>1</sup> Le premier duc de Buccleuch était l'aîné des enfants illégitimes du roi Charles II, ce qui malgré les préventions qu'on pourrait avoir ajoutait bien du prestige à la famille.

<sup>2</sup> Dugald Stewart, *Account of the life and writings of Adam Smith*, in *The Works of Dugald Stewart*, vol. VII, 1829, p.6

<sup>3</sup> Jeffrey Lomonaco, « Adam Smith's "Letter to the Authors of the Edinburgh Review" », *Journal of the History of Ideas*, vol. 63, No. 4 (Oct., 2002), p.659



ville spectacle de l'Europe. Quant à Rome, la cité éternelle, elle représente pour tout latiniste et amateur de lettres classiques l'aboutissement de tout voyage d'un homme de culture et de toute quête intellectuelle. Voir les ruines de la Rome antique n'est-ce pas découvrir la vérité de l'histoire de notre civilisation ? Au lieu de ces destinations habituelles pour les Grands Tours, notre duo de voyageurs prendra la direction de Toulouse pour un long séjour de près de deux ans. »<sup>1</sup>

Les premiers pas d'Adam Smith à Toulouse sont cependant marqués par la déception et par une certaine incapacité à s'insérer pleinement dans la haute société toulousaine. Pour garantir un succès, il aurait certainement fallu préparer davantage le voyage et tisser des liens plus étroits avec des notables de la région. Mais quoique longuement médité, le voyage s'est opéré dans la précipitation. D'un autre côté, il faut saisir les codes de ce nouvel environnement social et rompre les barrières diverses qui peuvent se tenir entre soi et autrui. C'est, avant tout, le langage : Smith pratique un français avant tout littéraire, tandis que dans sa grande majorité la population locale parle une forme d'occitan. Adam Smith semble également avoir eu des difficultés, au moins dans un premier temps, à être considéré comme il espérait l'être de par sa célébrité de philosophe. Mêlé avec les autres accompagnants du futur duc de Buccleuch, il passe facilement pour un majordome (*butler*) ou même un domestique (*servant*) et c'est au prix de pénibles explications qu'il peut faire valoir son rang et se faire une place dans la haute société toulousaine.

Les débuts, en somme, sont difficiles, et Smith s'en plaint dans une lettre du 5 juillet 1764 — quatre mois après l'arrivée à Toulouse — qui est restée célèbre en raison de l'annonce qui s'y trouve du début de la rédaction de ce qui deviendra la *Richesse des Nations*. Smith dit en effet :

« Les progrès que nous faisons ici ne sont pas très grands. Le duc n'a aucune relation avec des Français. Je ne peux (moi-même) cultiver les quelques relations que je me suis faites puisque je ne peux les inviter chez moi et que je ne suis pas toujours libre d'aller chez eux. La vie que j'avais à Glasgow était une vie de plaisir et de bamboche en comparaison avec celle que je mène à présent. J'ai commencé à écrire un livre afin de passer le temps. »

La précipitation avec laquelle s'est opéré le voyage et la difficulté qu'il y a de tisser des relations dans un pays étranger ne sont toutefois pas les seules raisons qui expliquent cet accueil pour le moins mitigé. Par suite de l'affaire Calas, la ville de Toulouse est plongée dans une sorte de léthargie qui en fait un milieu peu propice à l'épanouissement de la sociabilité.

Les deux voyageurs songent un moment, semble-t-il, à changer leurs plans et à quitter Toulouse et l'Occitanie. Mais finalement les barrières s'estompent et plusieurs succès, du point de vue de la sociabilité, sont obtenus, ce qui scelle le destin d'Adam Smith et de son élève. Il s'agit cependant, de manière notable, de rencontres uniquement faites à Bordeaux : le duc de Richelieu, le fils de Montesquieu, ainsi que

<sup>1</sup> *Adam Smith à Toulouse et en Occitanie*, p.85

l'économiste libéral Isaac de Bacalan — mais faute de preuve tangible cette dernière rencontre est malheureusement à mettre au conditionnel.

Dix-huit mois après leur arrivée à Toulouse, et après avoir visité également Bordeaux, Bagnères-de-Bigorre et Montpellier, les deux voyageurs prennent la direction de Paris où Adam Smith allait pouvoir échanger directement avec les Physiocrates et où son destin allait changer pour de bon. S'il n'a pas laissé de commentaire direct sur son sentiment à la fin de son séjour à Toulouse et en Occitanie, la *Richesse des Nations* contient un commentaire assez dur sur l'utilité du Grand Tour et sonne comme une condamnation de son rôle de tuteur du duc de Buccleuch :

« Dans le cours de ses voyages, le jeune homme acquiert, en général, la connaissance d'une ou de deux langues étrangères, connaissance pourtant qui est rarement suffisante pour le mettre en état de les parler ou de les écrire correctement. À d'autres égards, il revient pour l'ordinaire plus suffisant, plus relâché dans ses mœurs, plus dissipé et moins capable d'aucune application sérieuse ou pour l'étude ou pour les affaires, qu'il ne pourrait vraisemblablement l'être jamais devenu dans un si court espace de temps, s'il fût resté chez lui. En voyageant de si bonne heure, en perdant dans la dissipation la plus frivole les plus précieuses années de sa vie, éloigné de l'inspection et de la censure de ses parents et de sa famille, toutes les bonnes habitudes que les premières parties de son éducation auraient pu tendre à lui donner, au lieu d'être inculquées et fortifiées, s'affaiblissent et s'effacent presque nécessairement. »<sup>1</sup>

Finalement sans utilité certaine, semble-t-il, quant à la formation du jeune duc de Buccleuch, il s'avère également que les sources disponibles ne nous permettent pas d'affirmer si le séjour de Smith à Toulouse et en Occitanie a servi d'une quelconque façon sa réflexion économique. Sans doute les dispositions réglementaires des corporations toulousaines ont-elles dû lui rappeler les mérites de la liberté du travail, sans doute dans un grand port comme Bordeaux a-t-il pu réfléchir sur les contours de sa théorie du libre-échange, sans doute encore en arpentant les routes, en navigant sur les canaux, a-t-il pu méditer sur le rôle de l'État dans la construction des infrastructures : mais de tout cela, nous ne pouvons former que des conjectures, et les conjectures sont le meilleur ennemi de l'historien.

Il serait exagéré, absurde même d'en déduire que l'ouvrage d'Alcouffe et Massot-Bordenave est dénué de mérites. Comme morceau d'histoire locale, il a des charmes évidents. Dans ses pages on redécouvre le glorieux passé de certaines villes, comme Bagnères-de-Bigorre, qui accueillait alors chaque été les beaux esprits de Toulouse et de Bordeaux et constituait ainsi, pour reprendre les termes des auteurs, « une annexe des salons parisiens »<sup>2</sup>. On réévalue l'importance de Toulouse, alors la huitième ville la plus peuplée du royaume, et on comprend mieux le microcosme social et politique dans lequel Adam Smith et son élève ont tâché de pénétrer.

<sup>1</sup> *Richesse des Nations*, Livre V, chapitre I, article II : De la dépense qu'exigent les institutions pour l'éducation de la jeunesse

<sup>2</sup> *Adam Smith à Toulouse et en Occitanie*, p.16

Le public savant appréciera le vrai travail de recherche entrepris par les auteurs et l'utilisation qu'ils ont faite des sources, aussi fragmentaires que celles-ci puissent être. Compte tenu de la très faible quantité de sources disponibles, la tâche des auteurs s'avérait d'emblée très difficile et ils ont un certain mérite à faire valoir sur ce point. On sait en effet qu'Adam Smith a tenu à ce que ses papiers soient brûlés à sa mort, quoique nous ne puissions pas parfaitement démêler ses raisons et déterminer s'il entendait ne parler que par la prose policée de ses ouvrages ou s'il craignait de laisser derrière lui des pièces plus ou moins compromettantes. L'impact de cette décision est quoi qu'il en soit considérable pour le travail de recherche qu'ont entrepris ici les auteurs. Le voyage d'Adam Smith et de son élève en Occitanie est fait de nombreuses étapes, il est fait de rencontres et de découvertes, certainement aussi de très nombreuses réflexions. Seulement, Smith n'ayant laissé derrière lui que très peu de lettres datant de cette période, il est souvent impossible de connaître les lieux qu'il a visités, les personnages qu'il a côtoyés ainsi que les notes qu'il n'a sûrement pas manqué de prendre lors de ce voyage en Occitanie — à propos du fameux canal du Languedoc, ou du transit des esclaves dans le port de Bordeaux. De ce point de vue, il faut certainement féliciter les auteurs d'être parvenus à produire un livre de 450 pages avec si peu de sources. Si leur recours à des observateurs tiers et plus encore à des conjectures n'est pas toujours facile à raccorder aux ambitions d'un livre d'histoire, l'ouvrage reste informatif et intéressant et ce n'est pas de faibles mérites.

## [ ACTUALITÉS DE L'INSTITUT COPPET ]

Cette rubrique a pour but de faire un point, en toute transparence, sur les projets en cours de l'Institut Coppet, afin que nos fidèles lecteurs — qui parfois joignent à ce titre déjà flatteur pour nous celui de donateur ponctuel ou régulier — puissent suivre mois par mois le développement de nos activités.

La présente rubrique aura notamment pour but de renseigner ceux qui s'intéressent à l'école autrichienne sur le choix des prochains titres à paraître dans la grande collection autrichienne que l'Institut Coppet lancera en ce mois de septembre (voir ci-dessous).

### **'Free to Choose' désormais disponible en intégralité en français**

L'Institut Coppet est heureux d'annoncer que la série Free to Choose est désormais disponible en intégralité sous-titrée en français sur sa chaîne youtube. Les vidéos sont rassemblées dans une playlist à laquelle on peut accéder par le lien suivant :

[www.youtube.com/playlist?list=PL82C512B59BC890CC](http://www.youtube.com/playlist?list=PL82C512B59BC890CC)

En plus des 8 épisodes restés inédits après notre premier travail de 2010-2011, et qui ont été publiés au rythme de deux par mois de mars à juin 2018, nous venons de mettre en ligne une nouvelle version des deux premiers épisodes. Cette nouvelle version est d'une qualité d'image nettement supérieure et la traduction a été complètement revue et corrigée.

Ce travail de traduction et de sous-titrage nous a valu les applaudissements de nombreux instituts et think-tanks libéraux à travers le monde, et notamment de l'Institute for Economic Studies (Royaume-Uni) et l'Atlas Foundation (États-Unis). Un groupe libéral africain nous a également demandé l'autorisation pour diffuser ces vidéos, une chaque mois, pour un évènement qui a pour but de développer les idées libérales, et nous avons naturellement répondu positivement.

L'Institut Coppet tient à remercier chaleureusement les personnes qui ont soutenu ce projet et qui par leurs dons nous ont permis de mettre à la disposition du public cet outil si puissant et si efficace de promotion des idées libérales.

Il ne reste plus qu'à en faire la publicité et à inciter un maximum de personnes à visionner cette série de vidéos.

### **Nouveaux projets de l'Institut Coppet : audiolivres et collection autrichienne**

AUDIOLIVRE — L'audiolivres a le vent en poupe, et pourtant aucun éditeur français n'a encore produit une version audio d'un classique du libéralisme. Il est temps pour nous d'agir. Depuis 2011, Philippe Seigneur, donneur de voix expérimenté, produit pour nous des extraits au format audio. Désormais, et sous réserve de ressources financières suffisantes (d'où un appel aux dons), nous allons nous occuper avec lui de produire des versions audiolivres de grands classiques comme les *Sophismes économiques* de Frédéric Bastiat ou des livres de Molinari, Mises, Hayek, ou Rothbard.

COLLECTION AUTRICHIENNE — Il est impossible de gagner la bataille des idées sans appui théorique majeur. Or le libéralisme ne manque pas de base théorique, bien au contraire. Sauf qu'en France, à la différence de l'Espagne ou de la Chine, cette base théorique — en particulier celle de l'école autrichienne — est inaudible car peu traduite, peu publiée et peu travaillée. L'Institut Coppet entend y remédier et propose ce mois-ci à ses donateurs un projet de grande envergure : il s'agit pour nous de publier chaque mois en format papier et numérique une édition soignée et augmentée d'une introduction des plus grands classiques de l'école autrichienne, de Ludwig von Mises à Murray Rothbard en passant par Friedrich Hayek ou Eugen Böhm-Bawerk. Il s'agira pour moitié de traductions inédites, pour moitié de traductions anciennes depuis longtemps épuisées et dont nous acquerrons les droits.

### **Conférence sur l'abbé de Saint-Pierre le 15 septembre prochain**

Le samedi 15 septembre, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, Benoît Malbranque donnera une conférence à Pinterville (Eure), dans le château construit par l'illustre économiste Pierre de Boisguilbert. Elle aura pour thème l'abbé de Saint-Pierre, défenseur de la paix et de la liberté, autre grand nom de l'histoire de la pensée économique normande.

Le château de Pinterville proposera également une exposition autour des économistes normands, précurseurs à l'avant-garde de l'économie européenne et mondiale.

### **Note sur la présence de l'Institut Coppet dans des bibliothèques universitaires**

Nous venons d'apprendre que deux bibliothèques universitaires ont commencé à placer nos ouvrages sur leurs étagères. On peut ainsi trouver en format papier *l'abrégé de la Richesse des Nations d'Adam Smith* par J.-G. Courcelle-Seneuil à l'Université de Troyes et *Le libéralisme démocratique d'Alain* par Jérôme Perrier à Sciences Po Paris. Par ailleurs, la Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier propose l'ensemble de nos ouvrages au format numérique.

